

ait été repris. - Mais les dimensions relatives des roues C. et D. et la course des bras E et L est telle que la roue D. tourne sur un arc bien plus grand à chaque mouvement de va et vient de la tige K. que ne le fait la roue C., ce qui assure que la bobine B. sera toujours tournée assez loin pour renouer tout le ruban lâche; et si la roue D. tend à le faire tourner plus loin qu'il ne le faut pour cela, aucun effort n'aura lieu, car son mouvement sera simplement arrêté par l'action sur le ruban, tandis que la roue D. et l'arbre b. continueront à tourner. Les parties demeurent dans la relation indiquée en fig. 60. jusqu'à ce que le ruban extier soit déroulé de la bobine A. et enroulé sur celle B.; quand cela se produit cependant au lieu que le bras E. et son cliquet changent leur position en arrière à celle représentée en fig. 58., il continue à faire tourner la bobine dans la même direction, enroulant de nouveau le ruban sur la bobine A. mais en volant courant autour de son axe dans une direction opposée à celle suivie quand le ruban a été déroulé en dernier lieu.

Ceci continue jusqu'à ce que le ruban soit entièrement déroulé de la bobine B.; il est alors de nouveau tiré serré, la position du mécanisme tournant pour la bobine A. sera renversée et amenée dans la position indiquée en fig. 58. et les opérations de disposition décrite seront répétées.

Divers moyens frictionnels peuvent être interposés entre la bobine B. et sa commande, tels qu'une rondelle en caoutchouc ou un ressort sur la bobine portant sur la périphérie de la commande. De plus différents supports pour le cliquet F. cédant radialement peuvent être employés; - par exemple sa cheville à pivot K. peut glisser dans une mortaise pratiquée dans le bras E. contre un ressort dans celui-ci, comme on le voit en fig. 63, et des chiens de friction et disques peuvent être substitués aux cliquets et roches.

Ce que je revendique et entend faire breveter, c'est:

1^o. - La combinaison d'une série d'indicateurs numérotés, une série de touches indépendantes pour chaque indicateur, des connexions entre chaque série de touches et chaque indicateur, disposées pour assurer le mouvement de chaque indicateur lors du mouvement d'une touche quelconque de sa série et comprenant des arrêts ajustables par les mains indépendantes des touches, disposés pour faire varier l'étendue de mouvement de l'indicateur d'après la position de la touche frappée, en substance comme il est décrit.

2^o. - La combinaison d'une série d'indicateurs, d'une série de touches pour chaque indicateur, de connexions par lesquelles chaque indicateur est actionné lors du mouvement d'une touche quelconque de sa série, des connexions par lesquelles chaque indicateur en achevant une révolution ajuste l'indicateur adjacent d'un cran, et des moyens de débrayer les indicateurs des connexions après l'enregistrement de chaque nombre pour permettre aux connexions d'adopter une position propre à l'enregistrement d'un autre nombre, en substance comme il est décrit.

3^o. - La combinaison de la série d'indicateurs numérotés, et d'une série de touches indépendantes, des dispositions de commande des indicateurs ayant des mouvements uniformes reliés à chaque indicateur et constitutifs pour actionner les indicateurs lorsqu'ils sont dégagés par l'action des touches, et des dispositions d'arrêtage et de réglage actionnées par les mains indépendantes des touches pour dégager et régler le mouvement des dispositions de commande des indicateurs, en substance comme il est décrit.

4^o. - La combinaison avec les touches, les indicateurs et les connexions opératoires intermédiaires, des moyens dits pour faire mouvoir les indicateurs pour les mettre hors d'engagement avec lesdites connexions lors de leur mouvement de retour, en substance comme il est dit.

5^o. - La combinaison avec les indicateurs, touches et connexions opératoires intermédiaires agissant sur les indicateurs, d'une disposition pour ramener les dispositions opératoires à leurs positions normales, en substance comme il est dit.

6^o. - La combinaison avec les indicateurs et une série de touches indépendantes pour chaque indicateur, d'une connexion séparée pour faire mouvoir chaque indicateur et

~~un arrêtage disposé pour être actionné par chaque touche de la série de façon à maintenir chaque connexion dans sa position opératoire, en substance comme il est décrit.~~

~~7° - La combinaison avec les indicateurs, les touches, les connexions opératoires et l'arrêtage des pièces d'arrêt, chacune disposée pour être actionnée par l'une des touches et limiter le mouvement des connexions opératoires selon la touche déprimée, en substance comme il est dit.~~

~~8° - La combinaison avec chaque indicateur et une série de touches pour chaque indicateur, de connexions intermédiaires, un moyen pour actionner les connexions à une étendue limitée indépendamment de la touche, une détente, et des moyens de dégager cette dernière pour permettre aux connexions d'un indicateur de faire mouvoir celui-ci quand l'indicateur adjacent complète sa révolution, en substance comme il est dit.~~

~~9° - La combinaison avec les séries d'indicateurs, d'une série correspondante de dispositions de commande et des connexions par lesquelles la disposition de commande d'un indicateur est mue d'un cran, qu'il soit en mouvement ou au repos quand l'indicateur adjacent complète son mouvement, en substance comme il est dit.~~

~~10° - La combinaison avec la série d'indicateurs et de touches et les connexions de commande entre les touches et indicateurs, des moyens décrits pour faire tourner chaque indicateur d'un cran indépendamment de l'action de la touche quand l'indicateur immédiatement inférieur complète une révolution, en substance comme il est décrit.~~

~~11° - La combinaison avec la série de touches et la disposition d'enregistrement, actionnée par celle-ci, d'un inscripteur d'impression indépendant et de connexions par lesquelles ce dernier est ajusté par les mêmes touches et à la même étendue que ladite disposition d'inscription, et des moyens de mettre chaque registre hors d'engagement avec les connexions, en substance comme il est dit.~~

~~12° - La combinaison avec les séries de touches, l'inscripteur d'impression et une série de connexions indépendantes d'appareils par lesquels chaque indicateur de l'inscripteur est automatiquement ramené à zéro après que l'impression a été effectuée, en substance comme il est dit.~~

~~13° - Un calculateur mécanique muni d'un registre consistant en une série de roues indicatrices numérotées indépendamment ajustables avec une série de touches à chaque roue et des connexions indépendantes intermédiaires entre chaque touche et sa roue, chaque roue étant ainsi tournée selon la touche déprimée, les roues étant numérotées avec deux séries de nombres de 0 à 9. en ordre inverse, en substance comme il est décrit.~~

~~14° - La combinaison du registre ayant des roues munies de deux séries de nombres de 0 à 9. en ordre inverse, de touches, de dispositions intermédiaires de commande entre chaque touche et sa roue, et de portées d'ajustage pour le registre pour rapprocher et éloigner les roues desdites dispositions opératoires, en substance comme il est décrit.~~

~~15° - La combinaison des roues d'indicateurs, leurs crémaillères de commande, dispositions d'arrêt et leviers mobiles, portant les crémaillères, de bras ayant des portées pour les leviers, et de barres d'arrêtage construites pour tenir lesdits bras dans une position et être actionnés par des chevilles sur les roues pour dégager les bras afin qu'ils prennent une position différente, en substance comme il est dit.~~

~~16° - Une roue d'enregistrement pour calculateur mécanique munie de deux séries de nombres de 0 à 9., s'étendant dans des directions opposées autour de la roue, les nombres d'une série étant entre ceux de l'autre, en substance comme il est dit.~~

17°.- La combinaison avec le clavier d'un calculateur mécanique et avec les touches de celui-ci d'un châssis pouvant aller et venir sur et au-dessus des touches et muni d'une série de doigts ajustables, en substance comme il est dit.

18°.- La combinaison avec une série de touches d'un calculateur mécanique, d'un châssis mobile et de touches ajustables, chacune munie d'un tampon cédant, en substance comme il est décrit.

19°.- La combinaison d'un calculateur mécanique, un châssis mobile portant une série de doigts ajustables et une disposition d'enregistrement R⁵, disposée pour enregistrer le nombre des mouvements du châssis, comme il est dit.

20°.- La combinaison d'une série de roues à registered, une série de touches à chaque roue, un arrêt séparé disposé pour être ajusté par chaque touche et des connexions entre chaque roue et ses arrêts, construites pour faire tourner les roues et disposées pour être mues chacune à la main à une étendue déterminée par la position d'un des arrêts, en substance comme il est décrit.

21°.- Un calculateur mécanique muni d'une série de roues à registered et d'arrêts indépendants, de séries de touches et connexions pour ajuster les arrêts dans différentes positions avant de faire tourner les roues, de sorte que chaque roue est tournée à une étendue déterminée par la position à laquelle son arrêt est ajusté préalablement à la rotation de la roue, en substance comme il est dit.

22°.- La combinaison avec les roues à registered indépendantes, d'un calculateur mécanique, de touches, d'arrêts reliés pour être ajustés par les touches, de dispositions pour faire tourner chaque roue, gouvernées dans l'étendue des mouvements par les arrêts, de dispositions pour mettre les roues en et hors de connexion avec les dispositions de rotation, et un dispositif pour reconduire les dispositions de rotation des roues simultanément à la position normale, en substance comme il est décrit.

23°.- La combinaison avec des roues A, les touches et les connexions pour actionner les roues par l'ajustage des touches, d'une disposition pour remettre les dites connexions simultanément en position pendant leur engagement avec les roues, en substance comme il est décrit.

24°.- La combinaison des roues à registered et mécanismes pour faire tourner les roues, des touches et arrêts pour gouverner les positions desdits mécanismes, et des moyens décrits pour mettre les roues hors de connexion avec les dits mécanismes pendant leur ajustage et en connexion avec ceux-ci, et pour ramener simultanément les mécanismes à la position normale, — en substance comme il est décrit.

25°.- La combinaison des roues d'enregistrement indépendamment mobiles disposées à proximité, les touches disposées dans des positions séparées pour faciliter la manipulation, et des connexions indépendantes divergeant des roues vers les touches, en substance dans le but et comme il est dit.

26°.- La combinaison avec le registre et les séries de leviers de commande, d'une série de détentes pour supposer les leviers dans leur position normale sans entraver leur mouvement ascendant ultérieur, une détente pour maintenir chaque levier contre ledit mouvement ascendant et une disposition de commande reliée à chaque levier et entre ledit levier et la détente du levier adjacent pour transférer le mouvement à ladite détente, en substance comme il est décrit.

27°.- La combinaison de la série de roues à registered, une série de touches à chaque roue, un levier à crémallière construit pour faire tourner chaque roue, des appareils pour appliquer la puissance afin d'lever et d'abaisser le levier

à crémaillère et une série d'arrets adaptés pour être disposés dans différentes positions pour définir les mouvements de chaque levier et des connexions entre chaque série d'arrets et l'une des séries de touches, en substance comme il est décrit.

28° - La combinaison avec la série de roues, touches et dispositions de commande des roues, d'arrets pour limiter les mouvements dites dispositions, un rétenu pour maintenir chaque disposition dans sa position normale, une série de touches et connexions indépendantes des arrets par lesquels chaque rétenu peut être actionné par une touche quelconque et une disposition de reconduite par laquelle tous les rétenu sont remis simultanément en position, en substance comme il est décrit.

29° - La combinaison avec la série de crémaillères et arrets indépendants, d'un châssis de commande et de connexions cédantes entre chaque crémaillère et le châssis par lesquelles ce dernier peut être mis avec quelques-une des crémaillères quand le mouvement des autres crémaillères a été arrêté, en substance comme il est décrit.

30° - La combinaison des crémaillères et des moyens de les faire mouvoir positivement et un registre ayant une roue s'engageant avec chaque crémaillière, et des dispositions par lesquelles les roues de registre sont automatiquement mises hors de connexion avec les crémaillères préalablement au mouvement de ces dernières dans une direction et toutes les roues sont mises en engagement avec toutes les crémaillères lors du mouvement inverse simultané de toutes ces dernières, en substance comme il est décrit et représenté en fig. 29. à 40.

31° - La combinaison avec les roues à registre et les dispositions de commande, de détentes supportées par le châssis et disposées pour limiter les mouvements dites dispositions, et pour être mises chacune par la roue adjacente, lorsqu'elle achève une révolution, et un moteur par lequel chaque disposition est mise d'un cran lorsqu'elle est dégagée par l'action de la roue adjacente sur l'arrêt, en substance comme il est décrit.

32° - La combinaison avec les roues d'un registre et avec des crémaillères les faisant tourner, de détentes supportées indépendamment des crémaillères, limitant le mouvement normal de ces dernières, et des dispositions par lesquelles chaque arret est déplacé pour permettre à la crémaillère d'avancer d'un cran quand la roue adjacente se met au delà d'une révolution complète, en substance comme il est décrit.

33° - La combinaison des crémaillères, des détentes suspendues à des supports fixes et des roues à registre, chacune ayant une cheville disposée pour faire contact avec et faire mouvoir une détente hors de position quand la roue achève une révolution, en substance comme il est décrit.

34° - La combinaison des crémaillères et chevilles b.c., détentes bifurquées et des roues à registre ayant des chevilles w, en substance comme il est décrit et représenté en fig. 29. à 40.

35° - La combinaison des roues de registre et des crémaillères pour les faire mouvoir, de détentes supportées indépendamment des crémaillères pour limiter le mouvement de celles-ci, et des appareils pour faire mouvoir les dites détentes pendant que les roues sont mises par les crémaillères, comme il est décrit.

36° - La combinaison du registre et de l'enregistreur et de leviers à crémaillère, chacun ayant deux crémaillères, l'une s'engageant avec les roues du registre, et l'autre avec celles de l'enregistreur, et des dispositions nutrices pour faire mouvoir les crémaillères, en substance comme il est décrit.

- 37° - La combinaison avec le registre et l'enregistreur d'un calculateur mécanique, des moyens de remettre les roues de registre à zéro et de connexions entre les roues de registre et d'enregistreur, par lesquelles chacune des roues d'enregistreur est tournée à une vitesse gouvernée par le mouvement de la roue de registre correspondant à zéro, en substance comme il est décrit.
- 38° - La combinaison du registre, des leviers de commande E. et des arrêts limitant les mouvements desdits leviers, d'un clavier mobile portant une série de touches ajustables, et des connexions entre chaque arrêt et l'une des touches disposées pour être actionnées par ladite touche après son ajustage et lors du mouvement du clavier, en substance comme il est décrit et représenté en fig. 41 à 57.
- 39° - La combinaison avec le châssis de la machine, le registre et ses dispositions de commande, d'un clavier glissant sur ledit châssis et d'une série de touches montées d'une façon ajustable sur ledit clavier, et ajustables en et hors de relation opératoire avec lesdites dispositions, en substance comme il est décrit.
- 40° - La combinaison du clavier mobile, d'une série de touches, de dispositions d'arrêt pour maintenir les touches en position après leur ajustage, et une disposition automatique d'ouverture pour replacer les touches quand le clavier est remis à sa position normale, en substance comme il est décrit.
- 41° - La combinaison avec les leviers à crémaillère actionnant des moteurs automatiques et détentes, de leviers frappeurs à ressort pour commander les dites détentes, en substance comme il est décrit.
- 42° - La combinaison avec une détente pour restreindre le mouvement du levier à crémaillère, d'un levier frappeur, d'une détente pour le retenir en arrière, et d'un mécanisme de dégagement, en substance comme il est décrit.
- 43° - La combinaison avec les leviers à crémaillère et pignons porteurs, des détentes offrant des portées pour lesdits leviers frappeurs et ressorts de commande, des cliquets pour maintenir normalement les leviers frappeurs hors de contact avec lesdites détentes, et des goujons sur les pignons disposés pour faire contact avec les cliquets, en substance comme il est décrit.
- 44° - La combinaison avec un calculateur mécanique ayant un clavier mobile et avec une commande opératoire destinée, d'une détente pour maintenir la commande dans une position inactive et des connexions entre la détente et le clavier mobile, par lesquelles la détente est déplacée quand le clavier est mis après l'ajustage de ses touches, en substance comme il est dit.
- 45° - La combinaison avec un calculateur mécanique ayant des touches, des roues à registre et les dispositions intermédiaires de commande des roues, d'une commande et des connexions avec lesdites dispositions par lesquelles toutes sont actionnées automatiquement à l'unisson du mouvement de la dite commande, en substance comme il est dit.
- 46° - La combinaison avec une machine à calculer, son clavier de commande, la commande et les parties portées par celle-ci, d'un cliquet portant sur l'une des parties mobiles pour prévenir un mouvement de retour après qu'un mouvement est commencé dans l'une ou l'autre direction, et les dispositions décrites pour renverser le cliquet et le jeter hors d'action de retour à la limite de chaque mouvement, en substance comme il est décrit et représenté en fig. 44 à 57.
- 47° - La combinaison avec la commande opératoire d'une machine à calculer, d'un ressort relié pour faire mouvoir la commande dans une direction, un levier pour faire mouvoir le porteur dans la direction opposée, et des connexions intermédiaires cédantes à ressort entre le porteur et les

commande, en substance comme il est dit.

48° - La combinaison avec la commande d'une machine à calculer et avec le levier opérateur de celle-ci, d'un moteur et de connexions avec le levier et la commande par laquelle la force est emmagasinée dans ledit moteur par le mouvement du levier et la commande actionnée par le moteur lors du dégagement du levier, en substance comme il est décrit.

49° - La combinaison avec la machine à calculer, le levier de commande et le moteur, d'une détente pour arrêter le levier dans sa position après que la force est emmagasinée dans le moteur, et des dispositions pour dégager la détente par lesquelles celle-ci est retirée quand la force du moteur est nécessaire, en substance comme il est dit.

50° - La combinaison avec une machine à calculer et son levier de commande, d'un gouvernent pour limiter et régler la vitesse de mouvement des parties de la machine, en substance comme il est dit.

51° - La combinaison avec une machine à calculer et son levier de commande, d'une connexion à ressort interposé disposée pour céder aux mouvements subits du levier, et un gouvernent relié pour régler la vitesse de mouvement des parties de la machine, en substance comme il est dit.

52° - La combinaison avec les touches, les roues à registre et les connexions d'une machine à calculer, d'une commande à mouvement alternatif T. reliée pour actionner lesdites connexions, et un levier ou pédale à actionner la commande, en substance comme il est dit.

53° - La combinaison avec deux bobines portant un ruban, d'une commande tournant seulement dans une direction ayant une connexion cédante avec l'une desdites bobines et une commande tournante renversible reliée à l'autre bobine, en substance comme il est décrit et représenté en fig. 58 à 63.

54° - Dans une disposition d'enroulement de ruban, la combinaison de la bobine A. montée sur l'arbre a., une roue motrice dentée, un bras à mouvement alternatif pivoté à l'arbre et ayant une partie coulissante, un ressort qui tend à tirer le bras vers l'arbre, un cliquet renversable pivoté porté par le bras s'engageant avec les dents sur la roue et portant une cheville faisant saillie au travers d'une mortaise dans le bras concentrique au pivot du cliquet, et un ressort pivoté qui maintient le cliquet en engagement avec les dents de la roue, en substance comme il est décrit.

55° - Dans une disposition d'enroulement de ruban, la combinaison de bobines A. et B., une roue motrice C. positivement reliée à la bobine A., une roue motrice reliée d'une manière cédante à la bobine B. et d'une dimension moindre que la roue motrice de la bobine A., et des moyens de faire tourner simultanément lesdites roues, le tout en substance, dans le but et comme il est décrit et représenté.

Paris, le 21 Août 1888.

ppⁿ de la 5^e dite: "American Arithmometer Company".

M. Morris Jr.

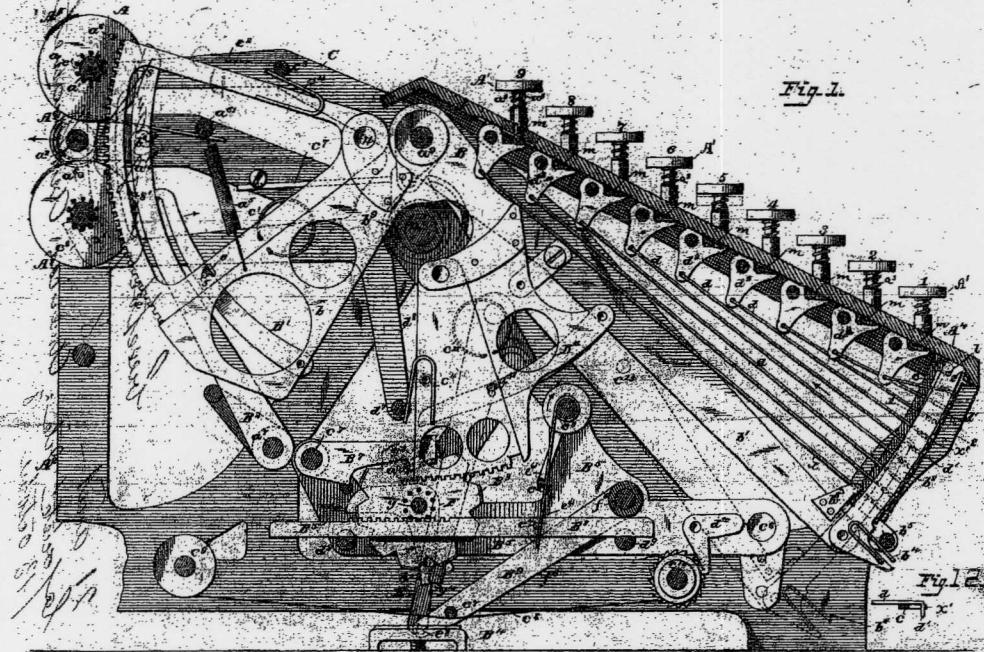


Fig. 1.

21

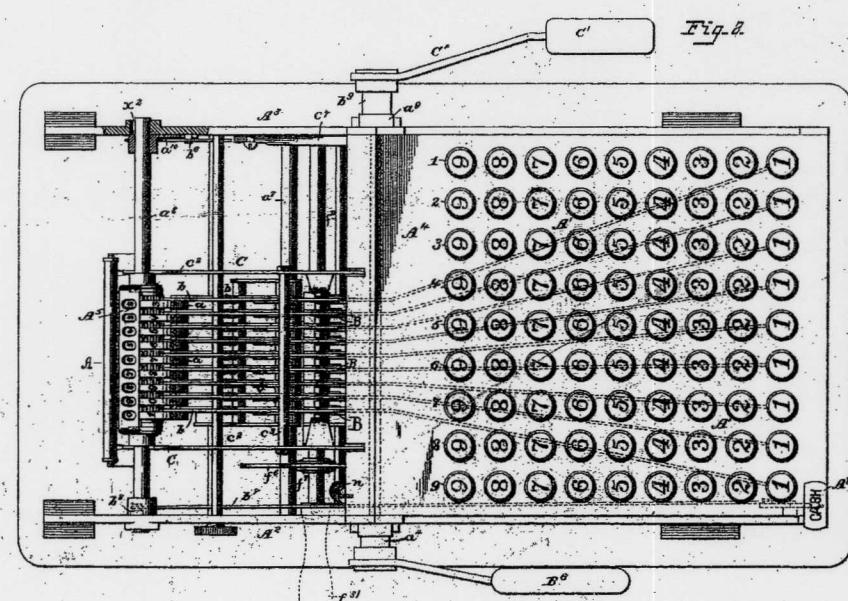


Fig. 2.

Paris, le 21 Août 1888.
No^r de la 8^e dicté : "American Arithmometer Company".
J. H. Morrison Jr.

52
Received and on file
21 April 1888
Societe des American Automobile Company
13 October 1888

LJr



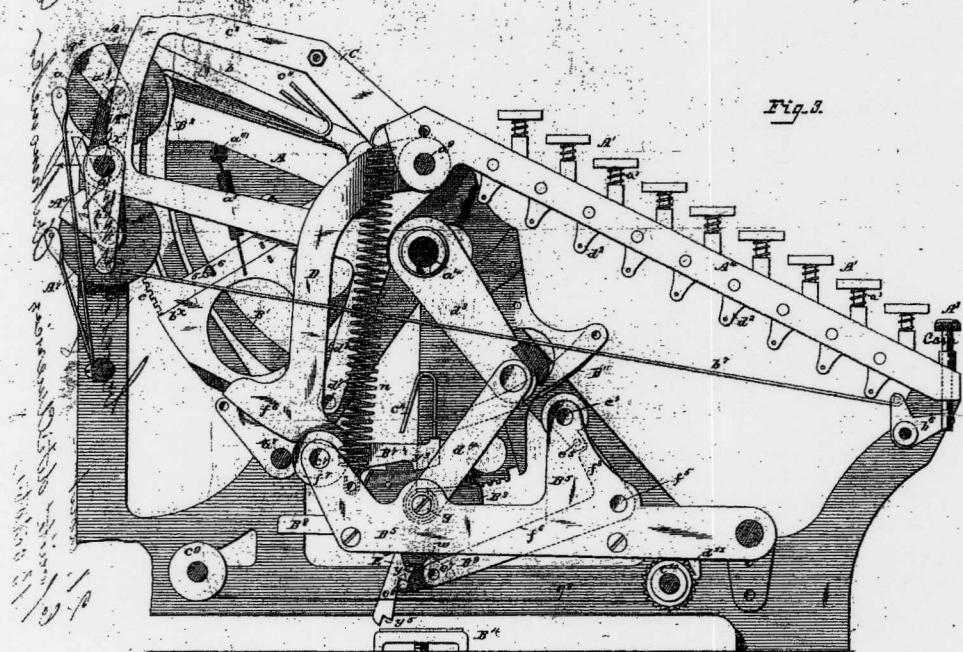


Fig. 3

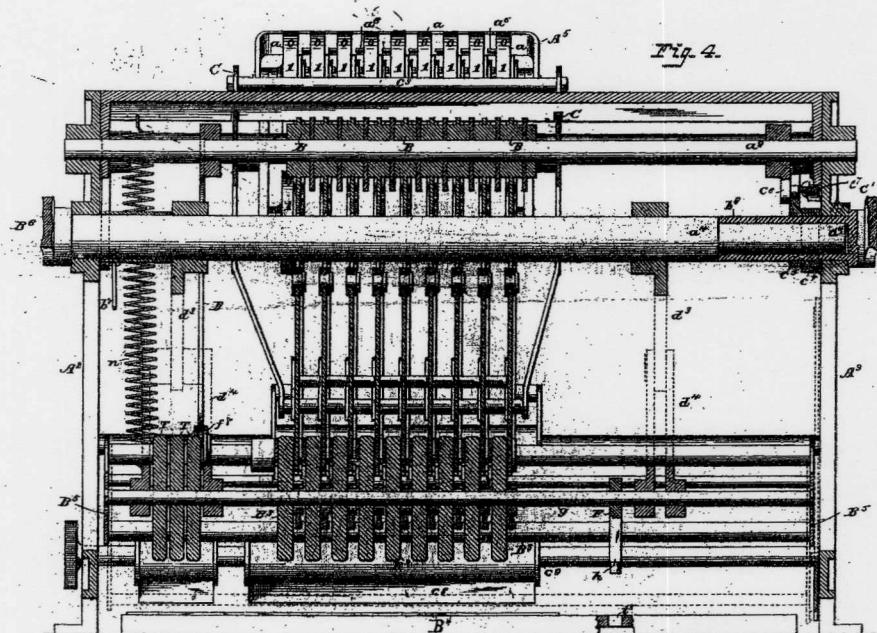


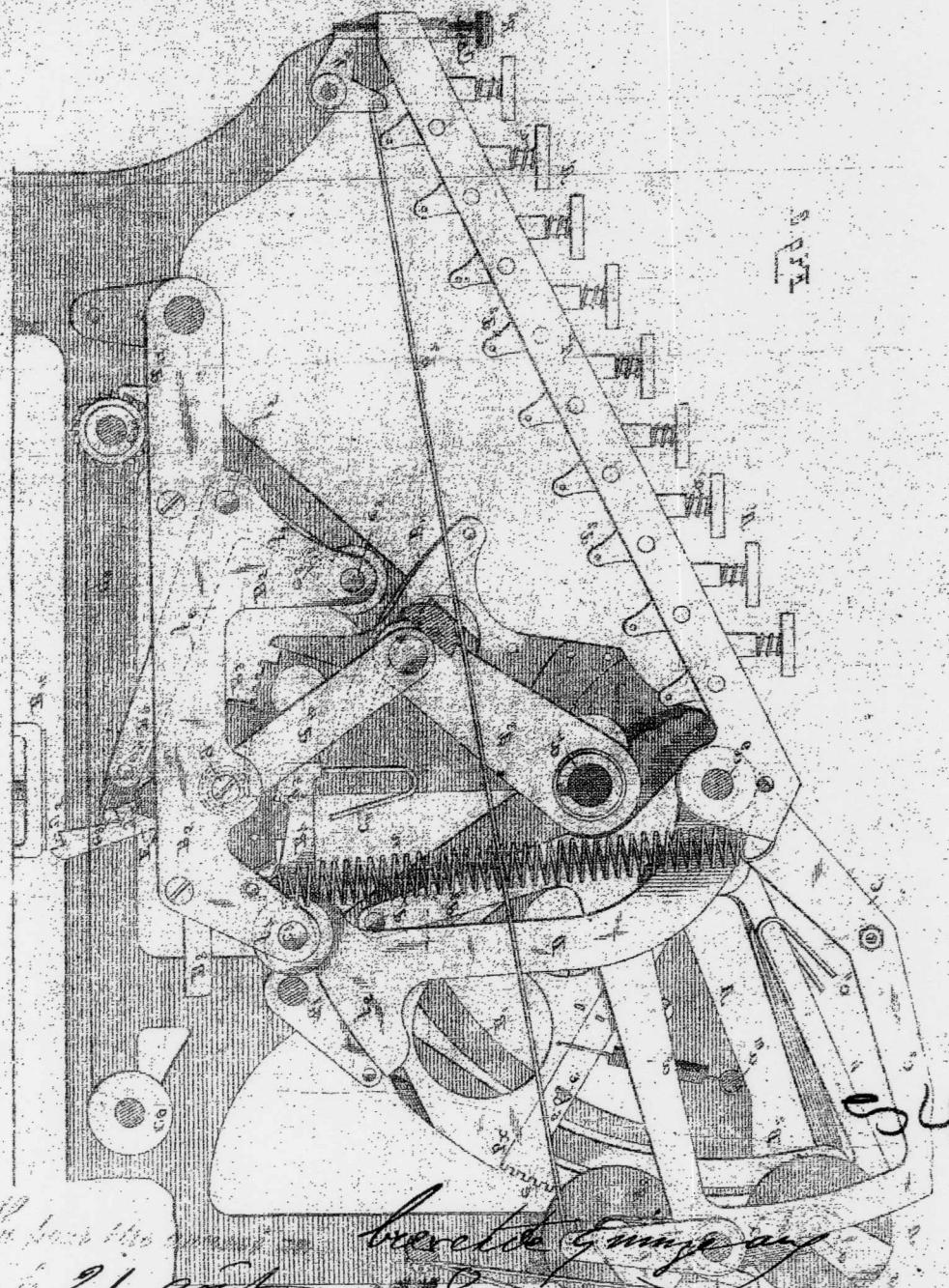
Fig. 4

Paris, le 21 Août 1888.
Dépôt de la Société American Autobrometer Company.
J. M. Munson, Eng.

192.522

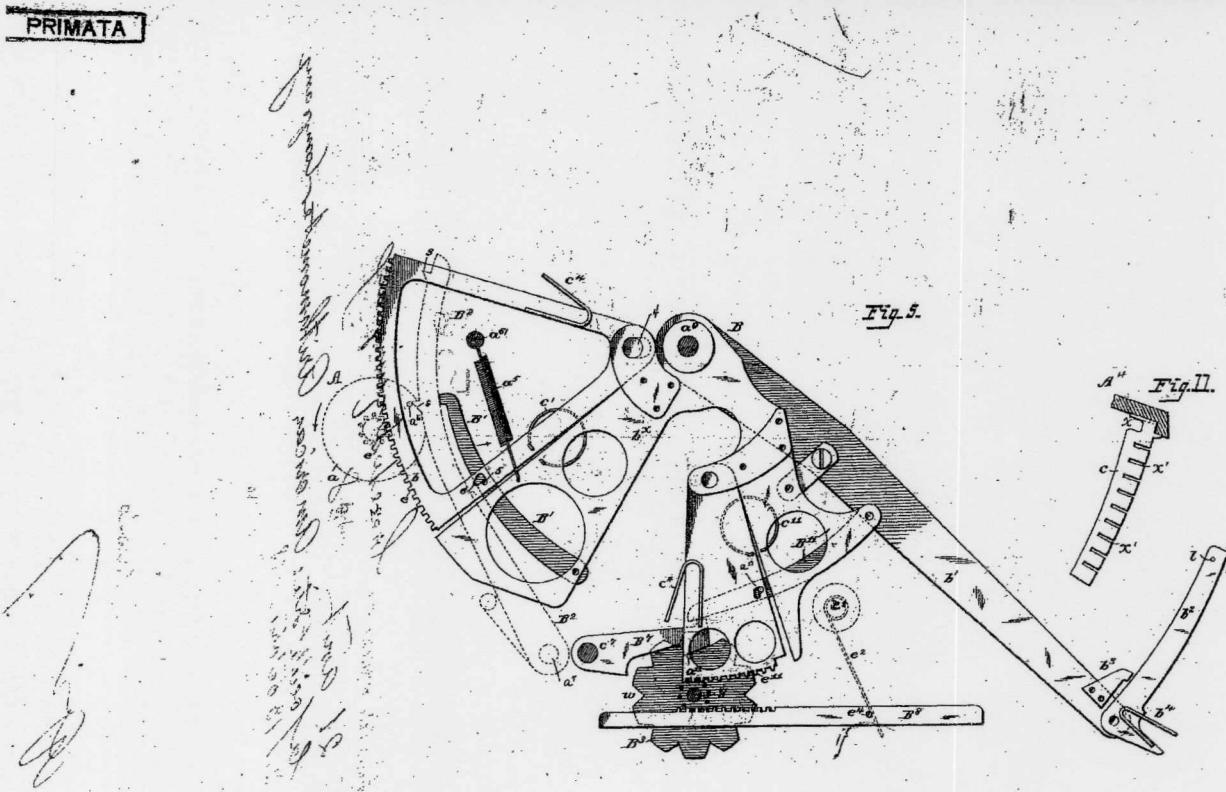
12

5



99
Beau faire des commandes
jusqu'au 21 octobre 1908
La Societe des Américains Arithmomètre Company
13 octobre 1908

ATAMAC



55

Fig. 11.

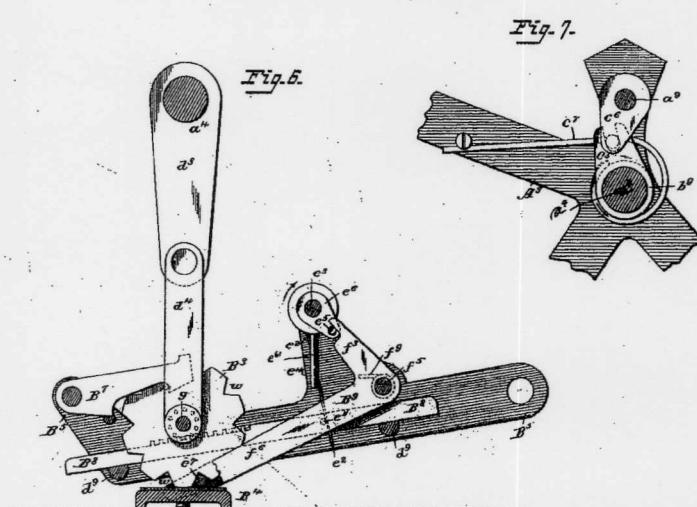
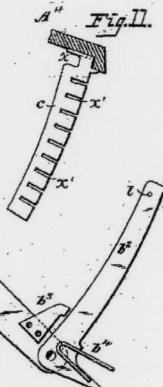
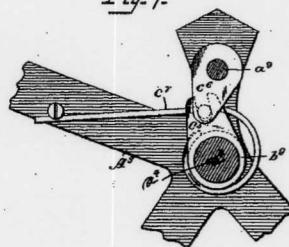


Fig. 7.

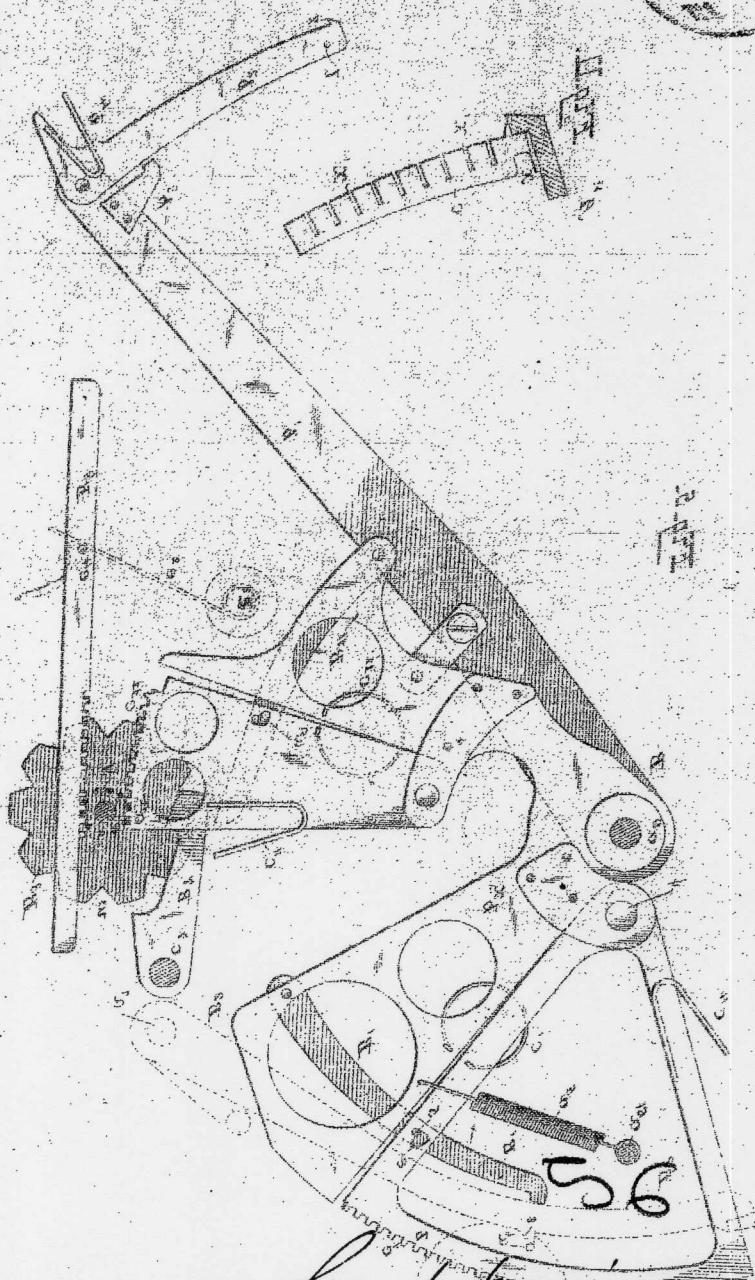


Paris, le 21 Août 1888.
Propriété de la 8^e édit. American Arithmomètre Company.

J. Lemmon, Jr.

12
5

192,522



The four above animals are *Cervus leucogaster* as if

21 aout 1888.

for la Société des: American Arithmometer Company
Paris, le 13 octobre 1888

卷之三

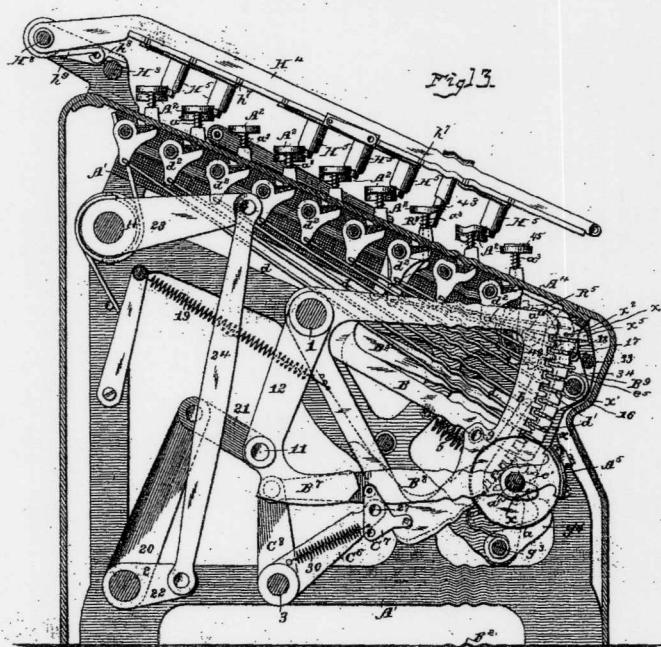
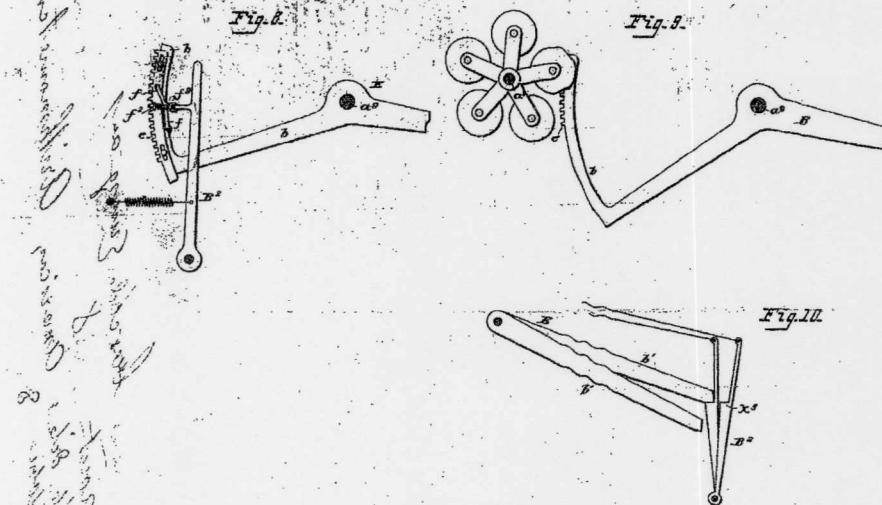
Outline of the New Testament

1888-1890. The first year.

Self-Practices and Initiatives

[Handwritten signature of James C. Gandy]

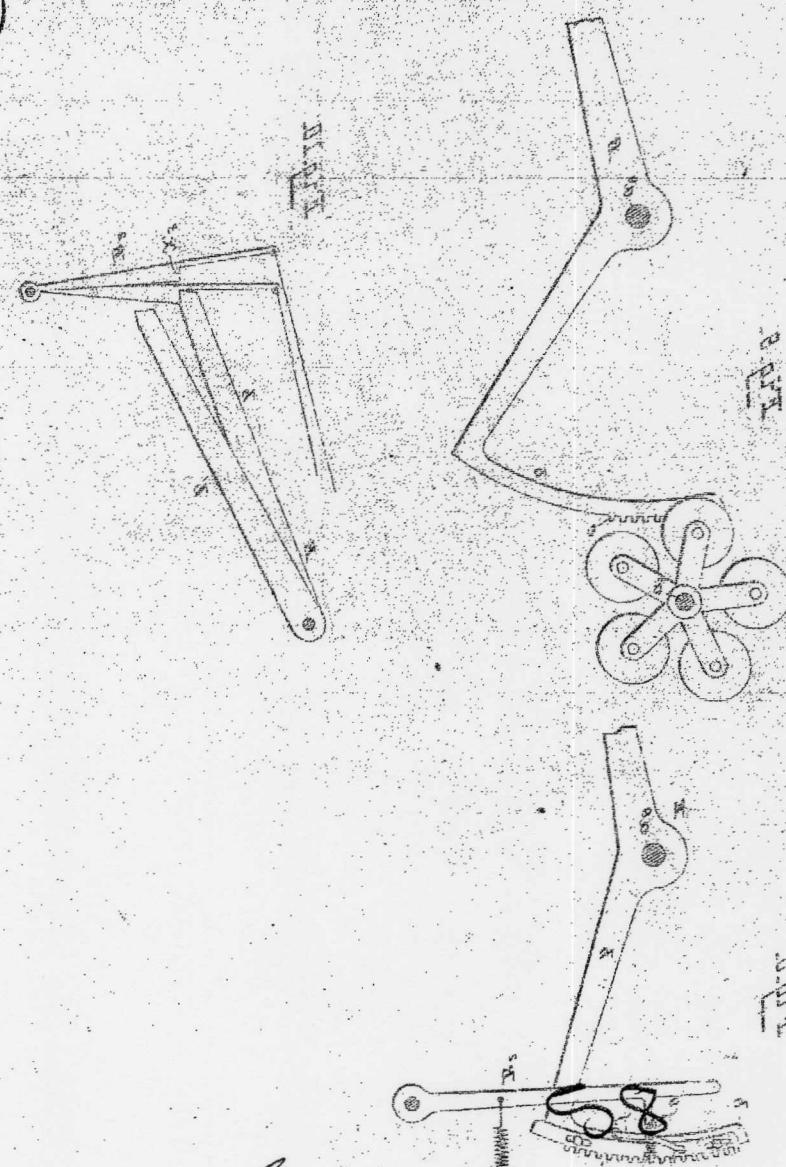
ATAVISM



102.522



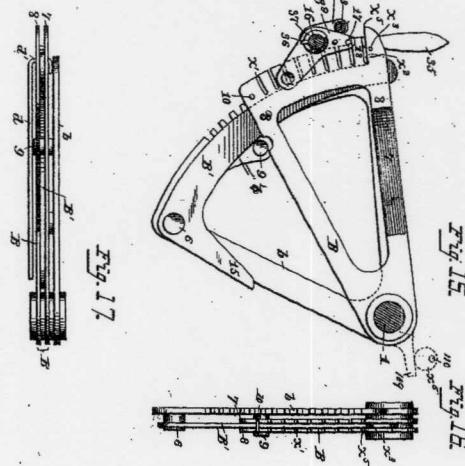
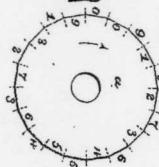
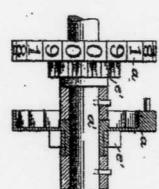
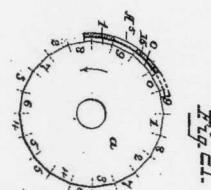
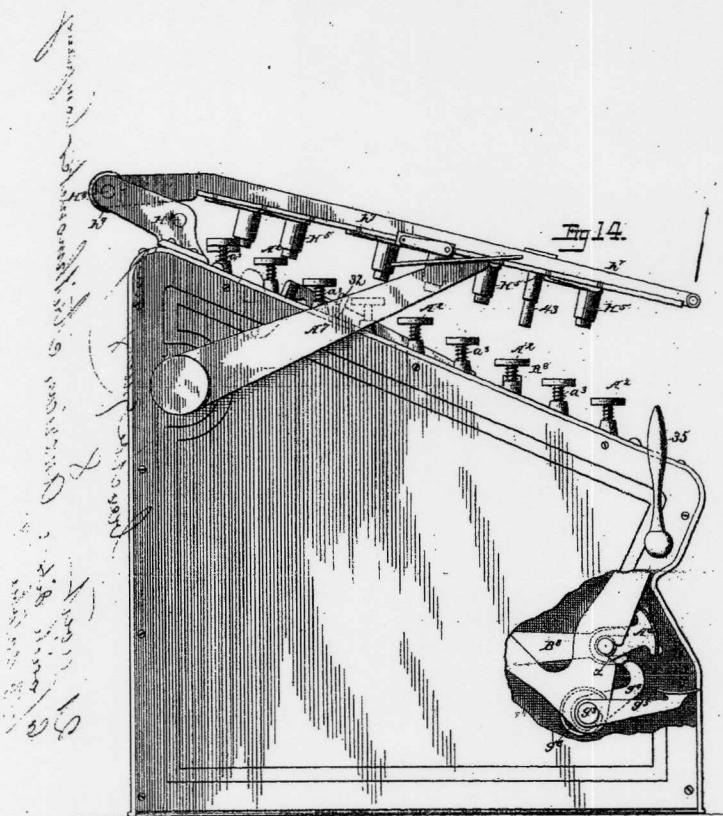
12
S



Barret de Guerne au
21 aout 1888
Lafouide dit American Arithmometer Company
13 Octobre 8

DR

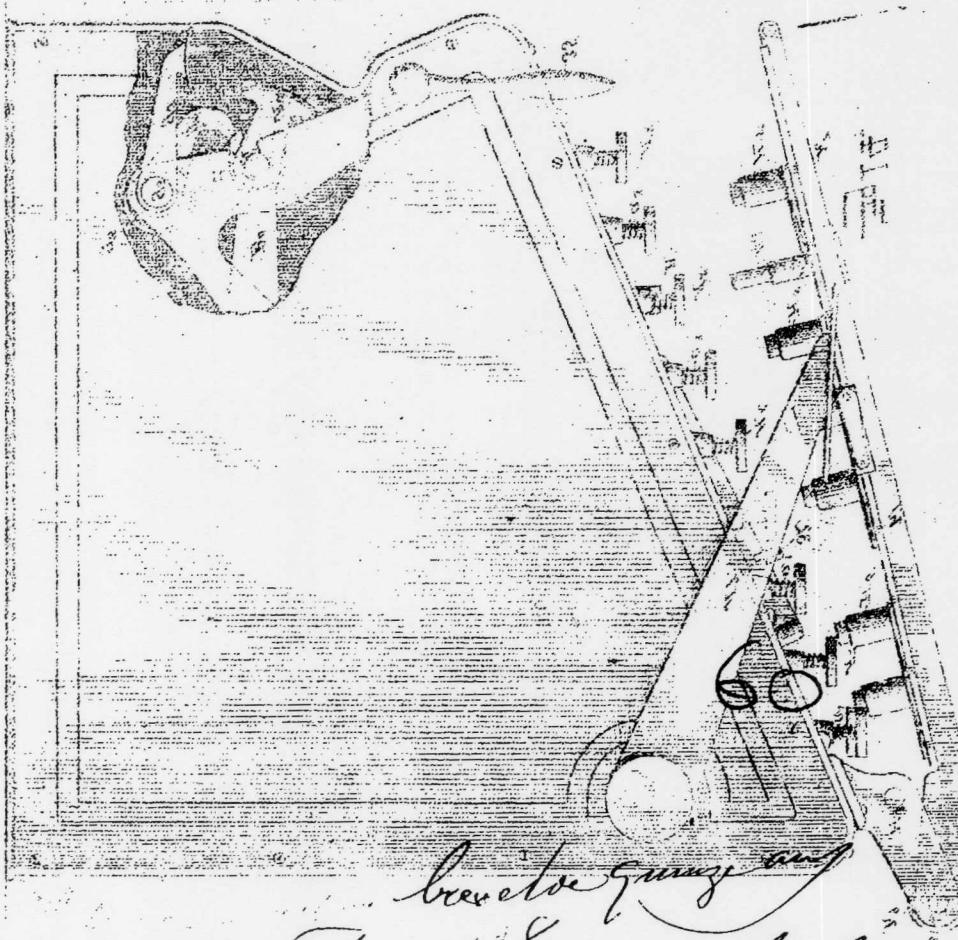
PATAM



Paris, le 21 Août 1888.
Propriétaire de la 8^e édit. "American Arithmometer Company".

J. Merron & Cie.

12
S



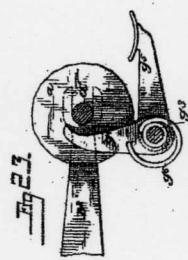
breveté par

21 aout 1888
la société dite : American Stethometer Company
13 octobre 1888

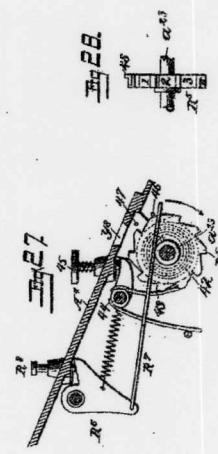
de la Propriété Industrielle

W.R.

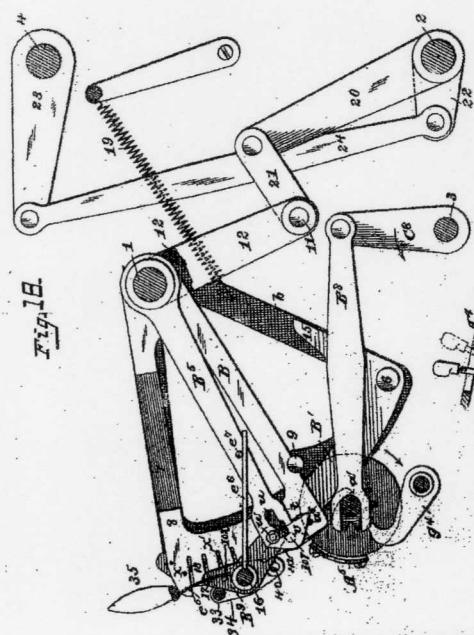




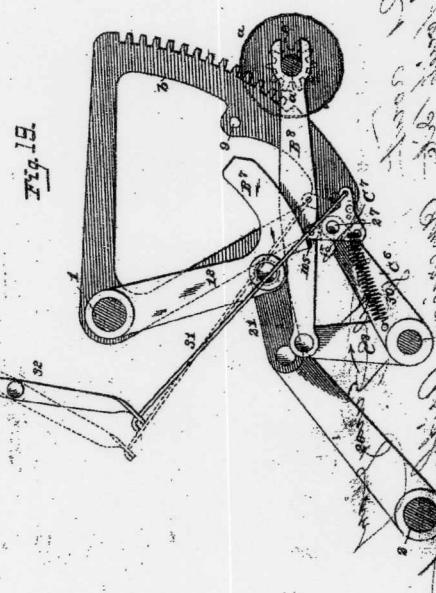
五百二十三



四九七



二四七

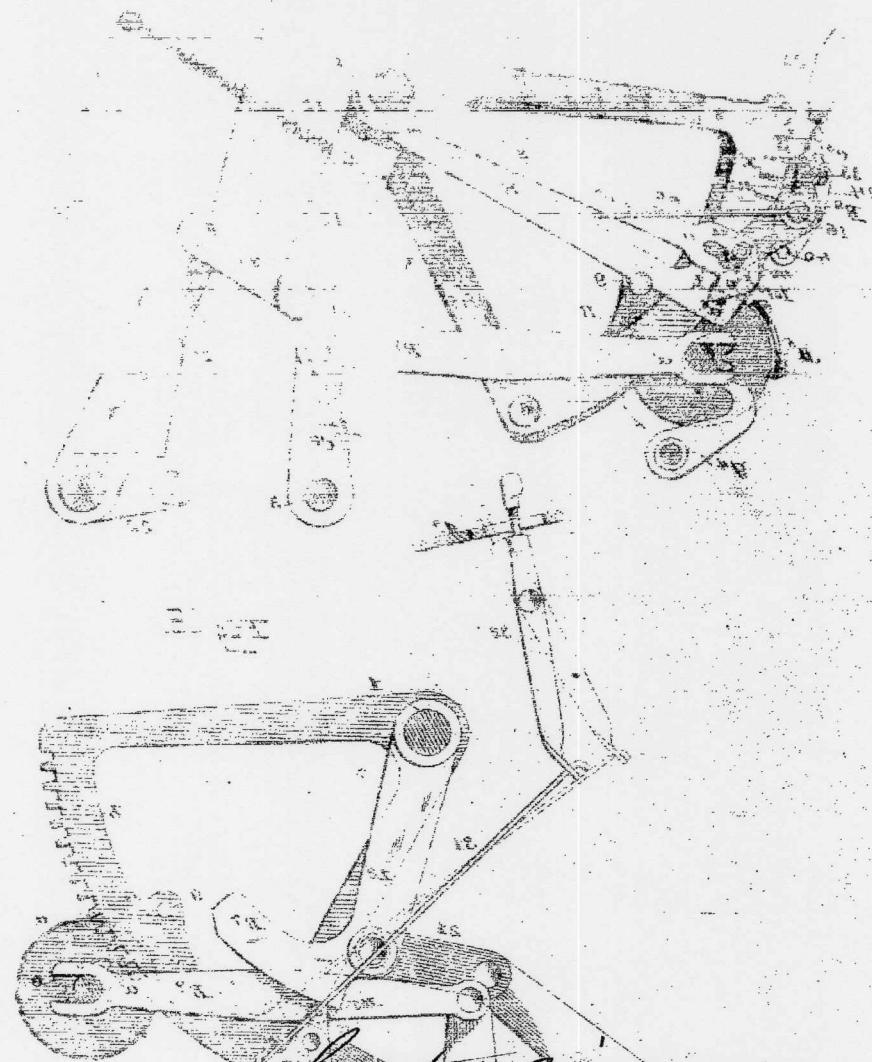


19

Appr. de la Société Paris, le 21 Août 1888.
American Barometer Company.

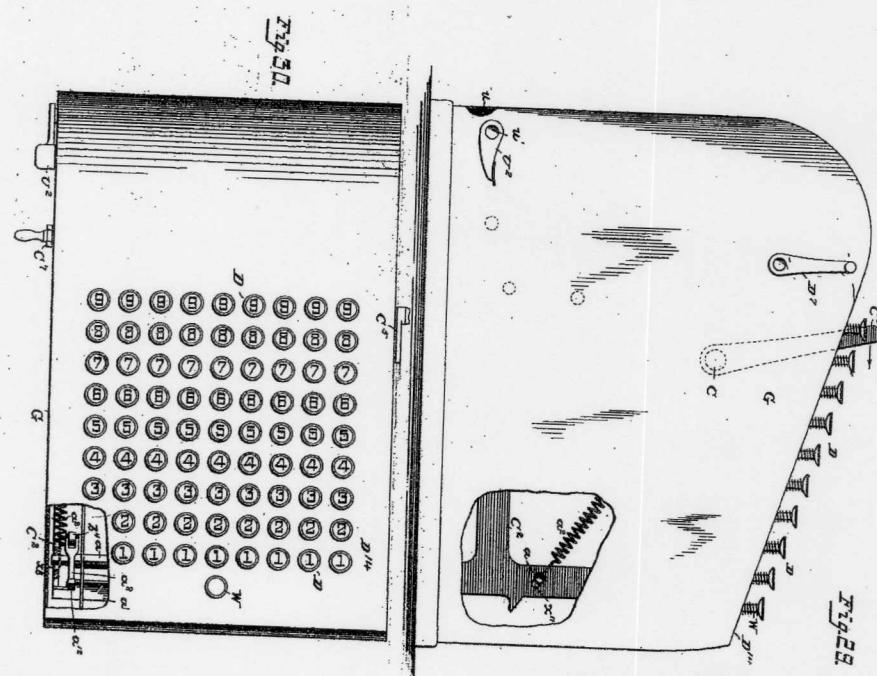
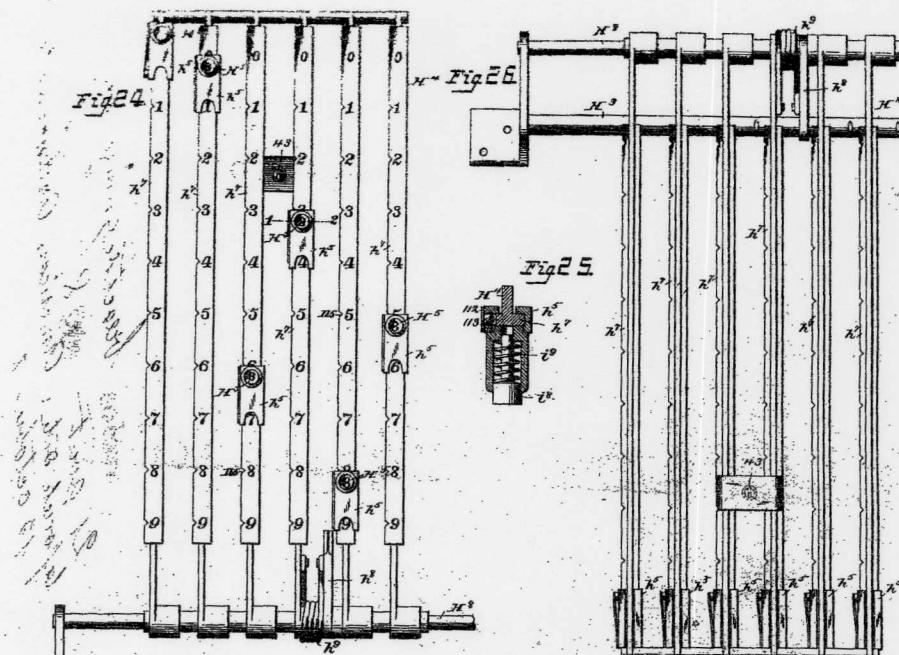
Afternoon

182.812



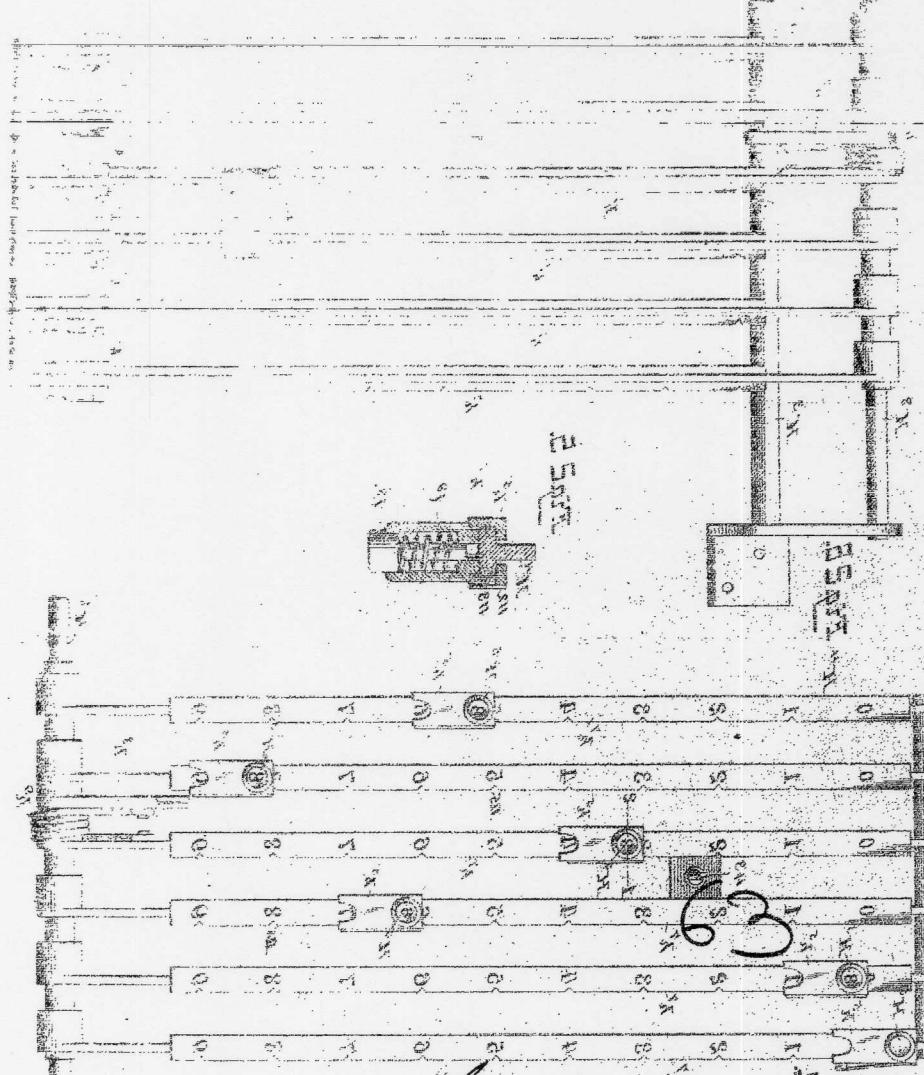
Received by Gouy & Son
21 aout 1888
La Societe dite American Arithmometer Company
13 October 8

62 815



Paris, le 21 Août 1888.
App. de la 8^e édit. "American Arithmomètre Company".

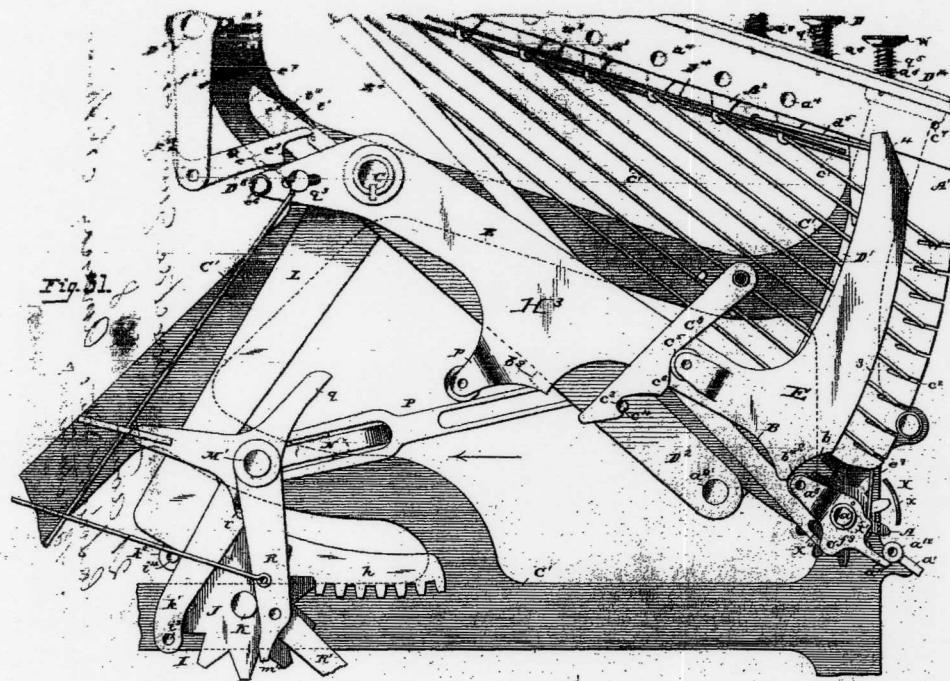
M. Léonard



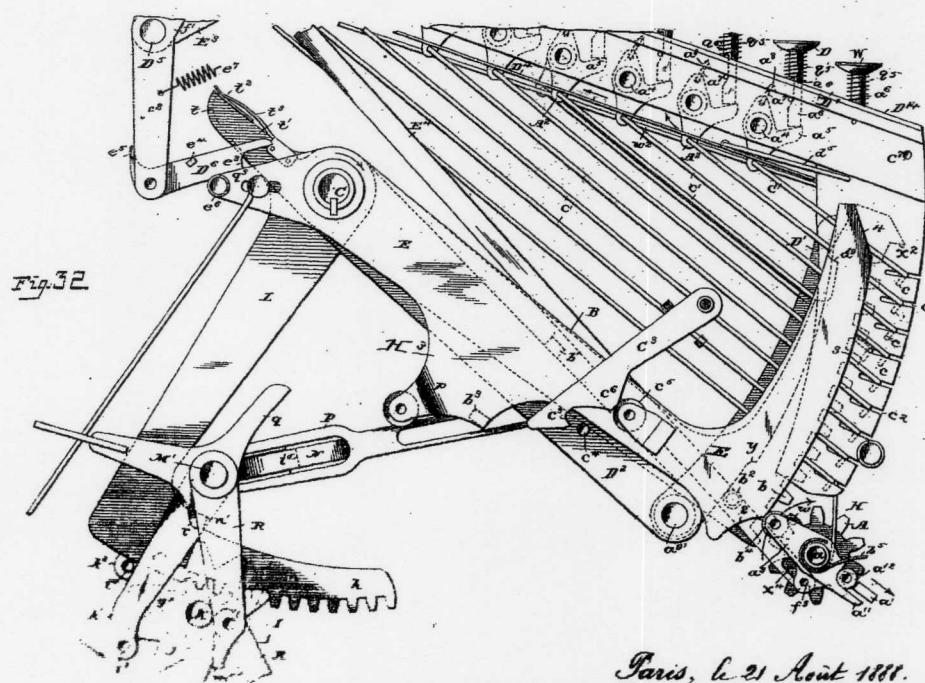
~~Leeds & Northrup~~ ~~Brace de Guinzeau~~
21 aout 1888
la Societe des American Arithmomètre Company
13 octobre 1888

C. J. O'Farrell



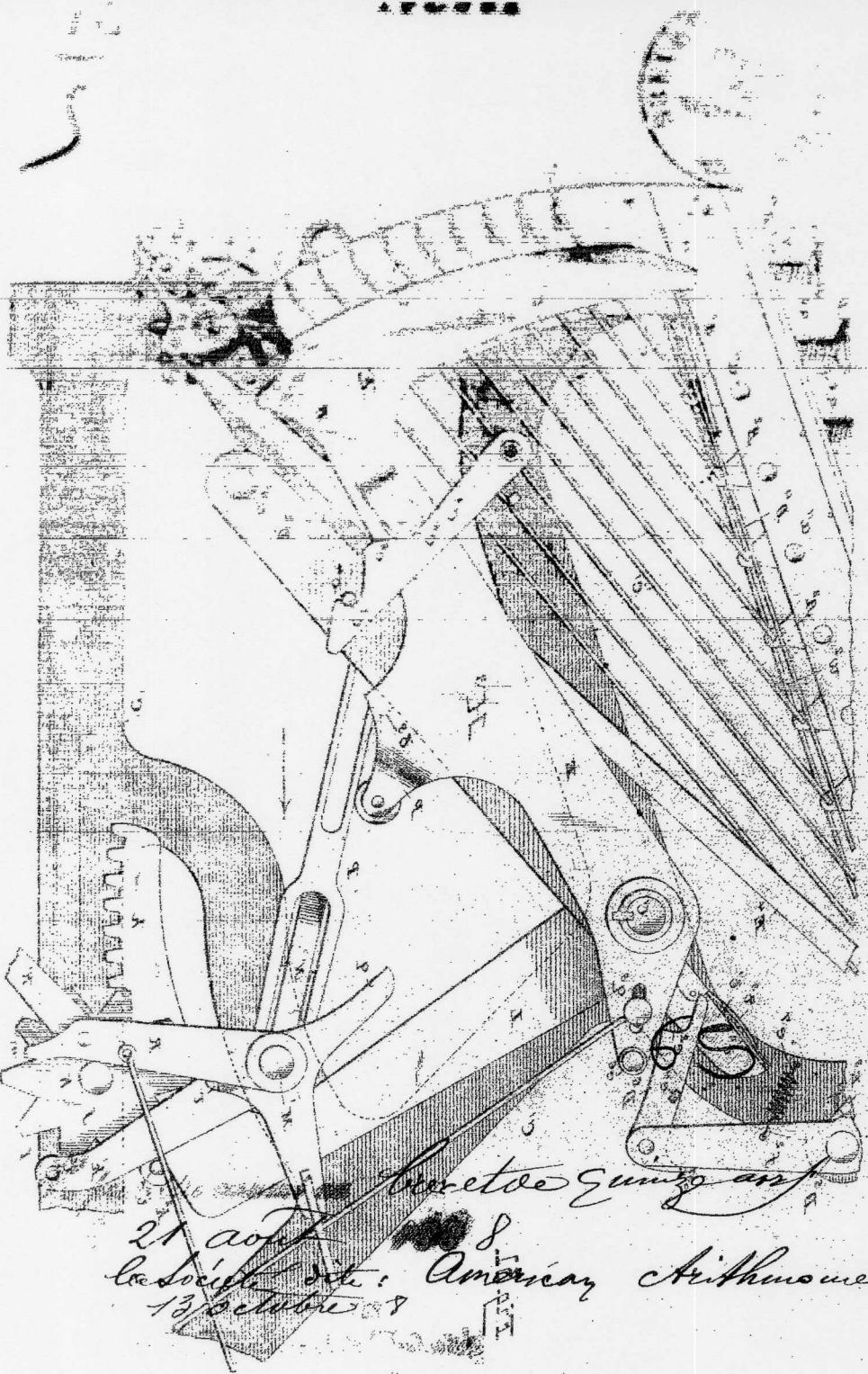


1000000



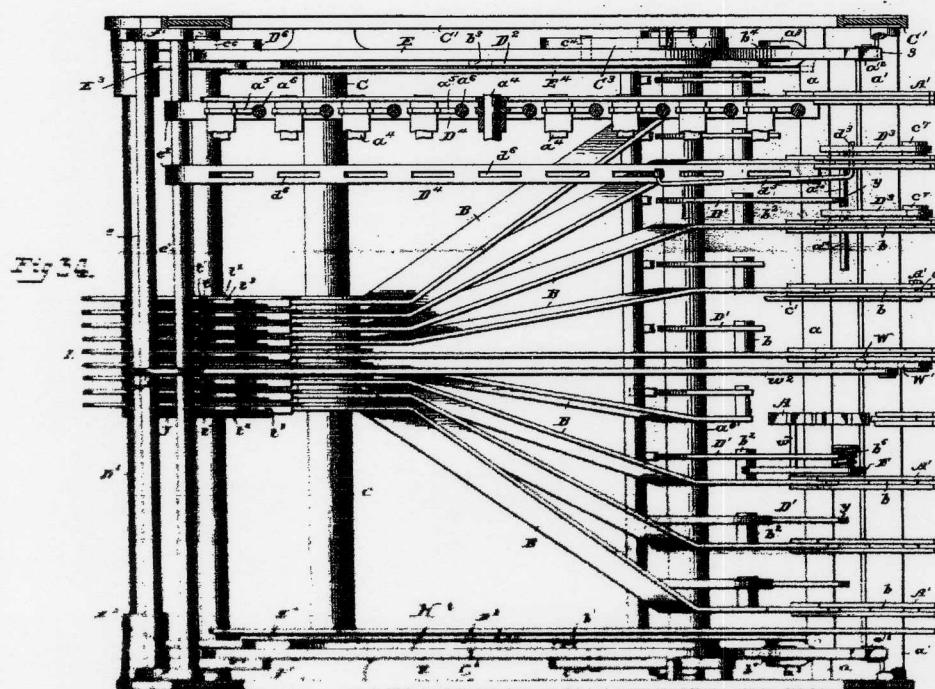
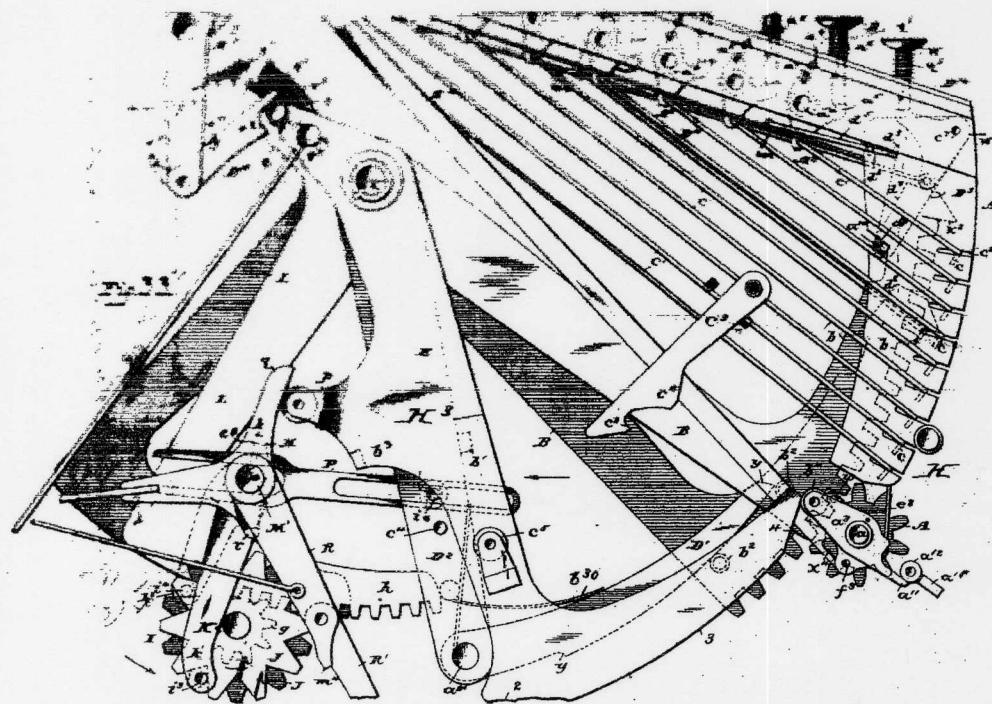
Paris, le 21 Août 1881.
N° de la 8^e édition: American Autometer Company.

1000000



Mercede Gunz and
21 April 1888
Received date: American Kithometer Company
13 October 1888

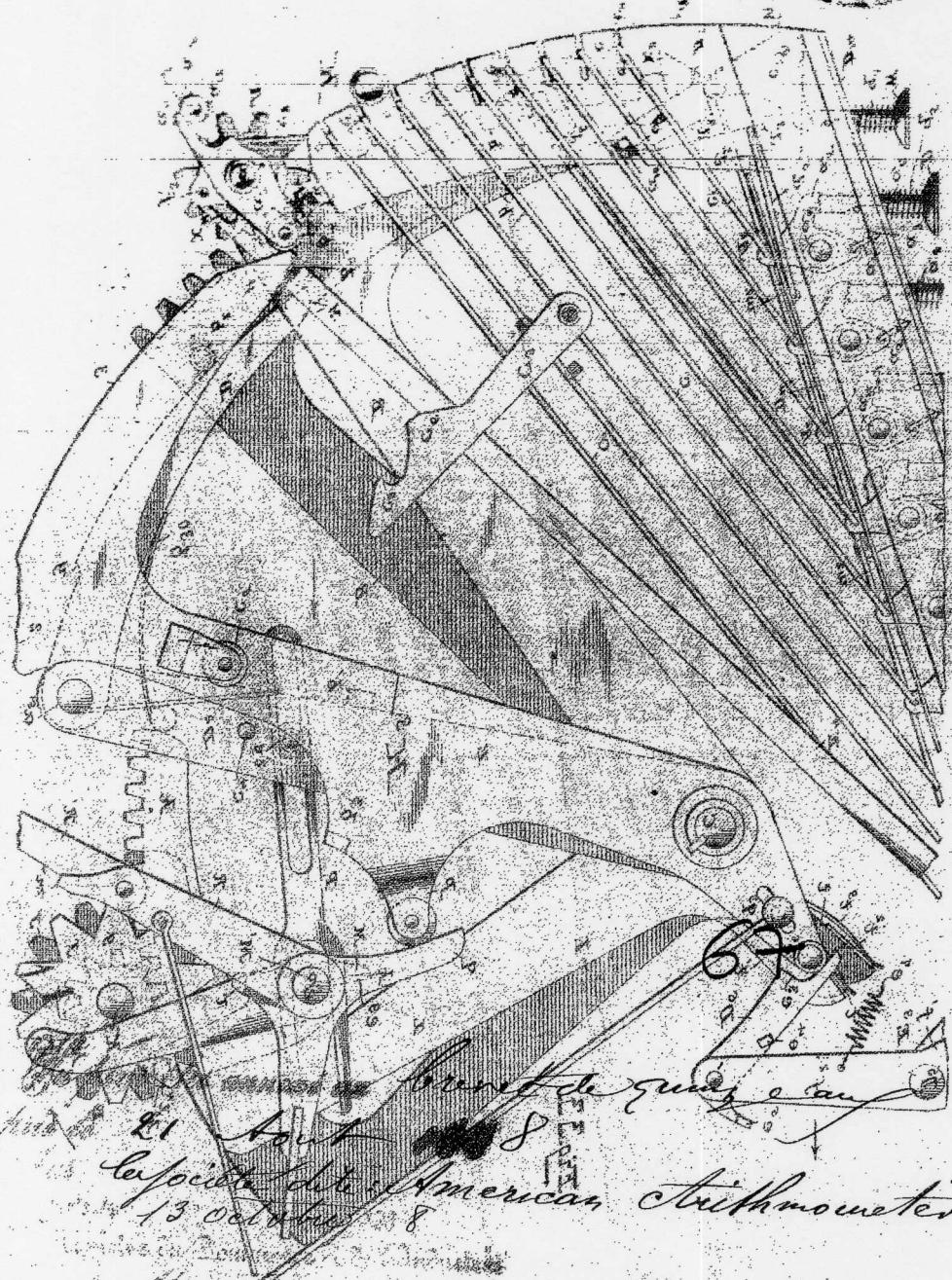
AT&T AMERICA



Ans. to Wm. American Arithmometer Company

12

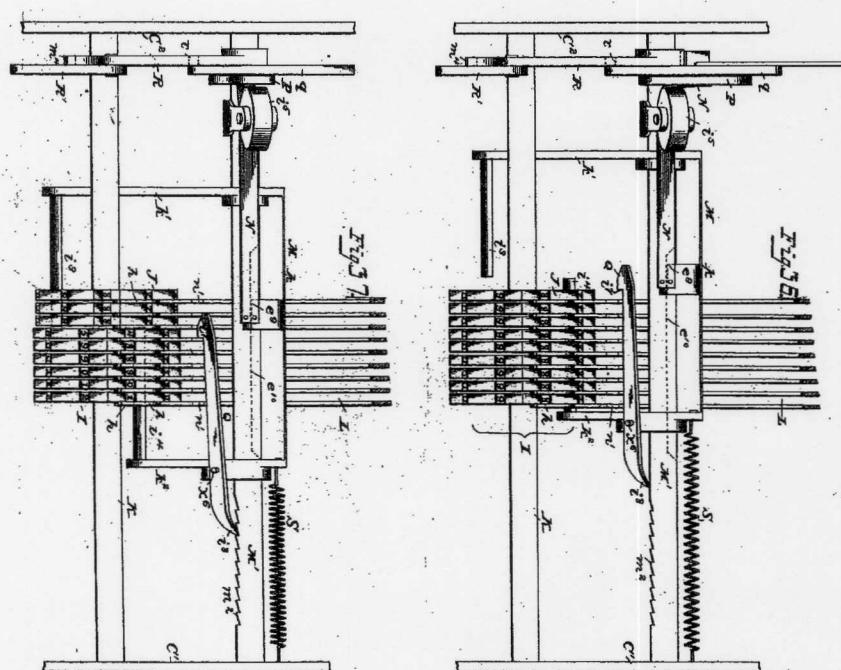
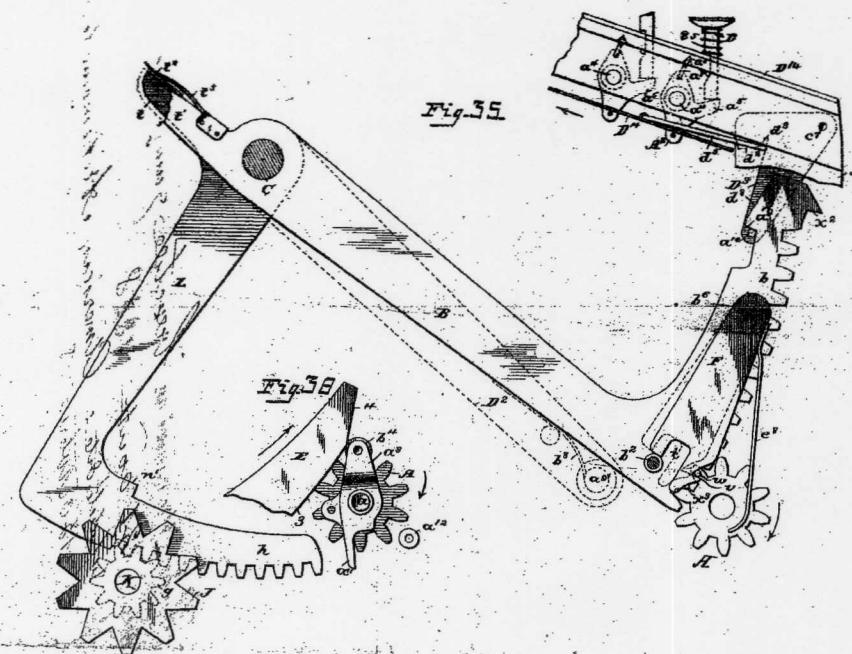
5



GJ

ATAMIS

222.000.000

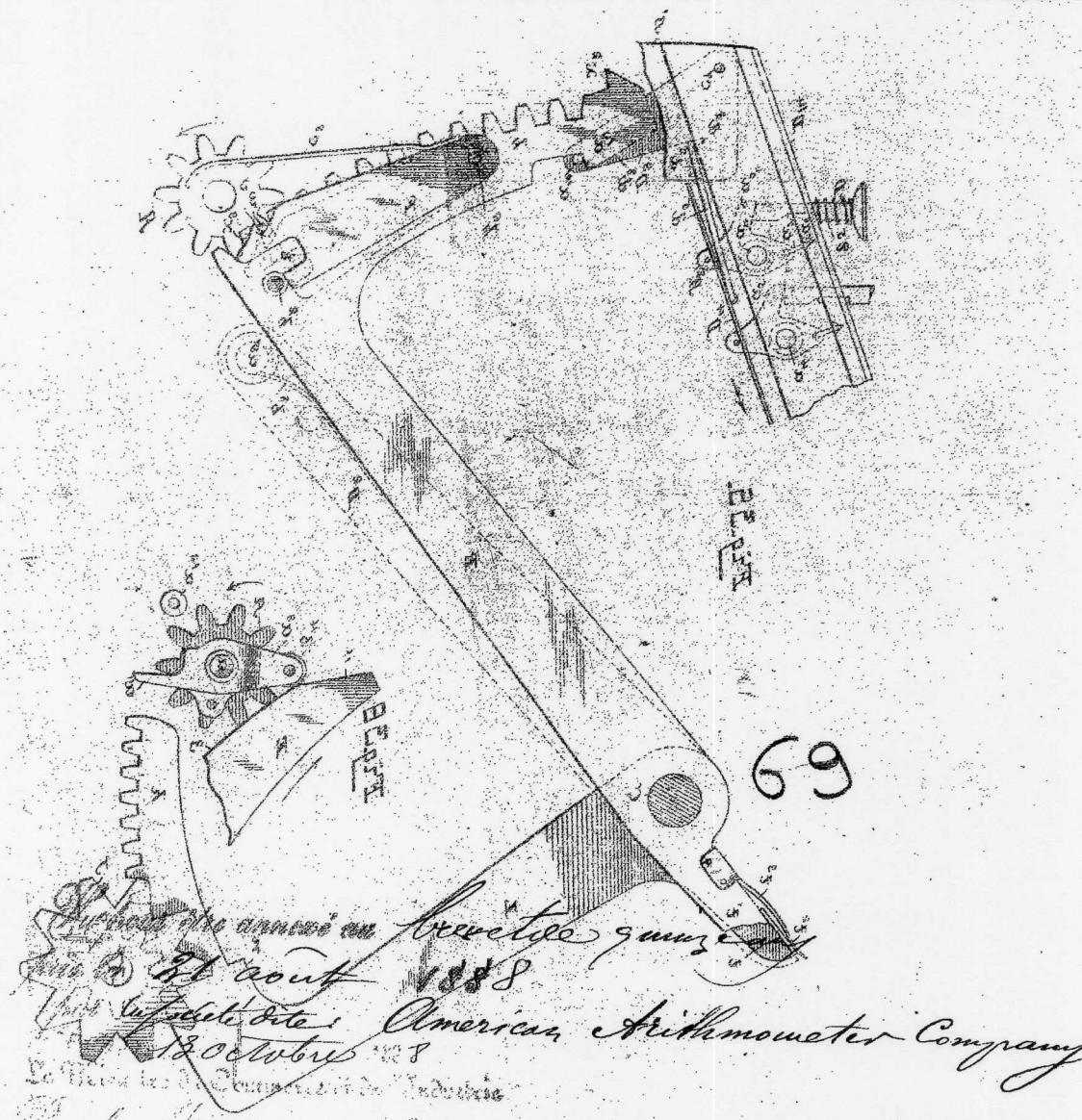


Paris, le 21 Août 1888.
Dep. de la 8^e dite : "American Rithmomotor Company".

Mécanique J. E.

192322

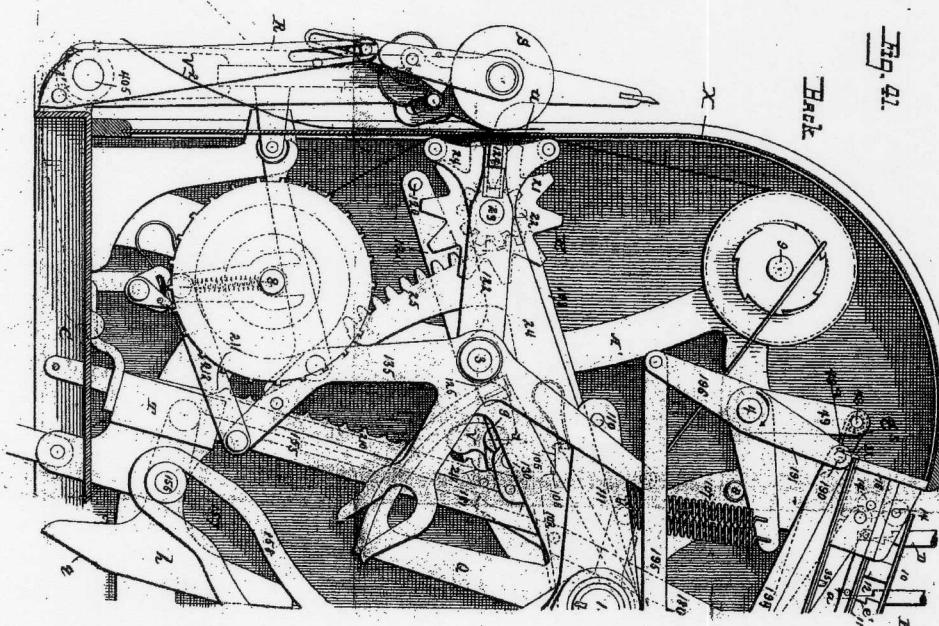
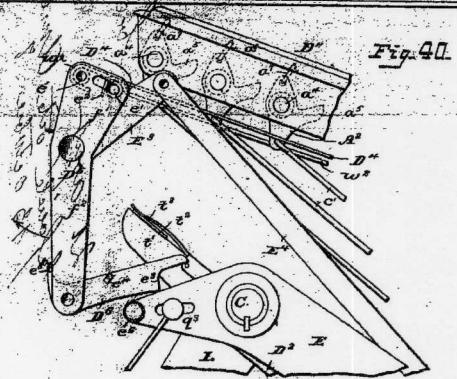
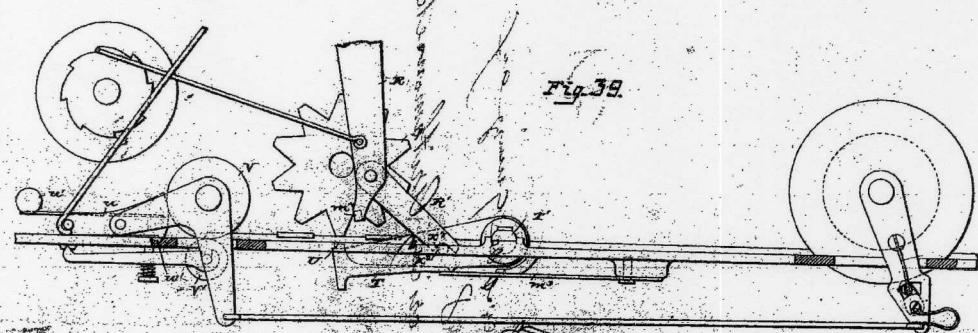
12



*Specified above are the dimensions of the bridge gauge
and the date of its construction*

Le Chef du Bureau
de la Propriété Industrielle

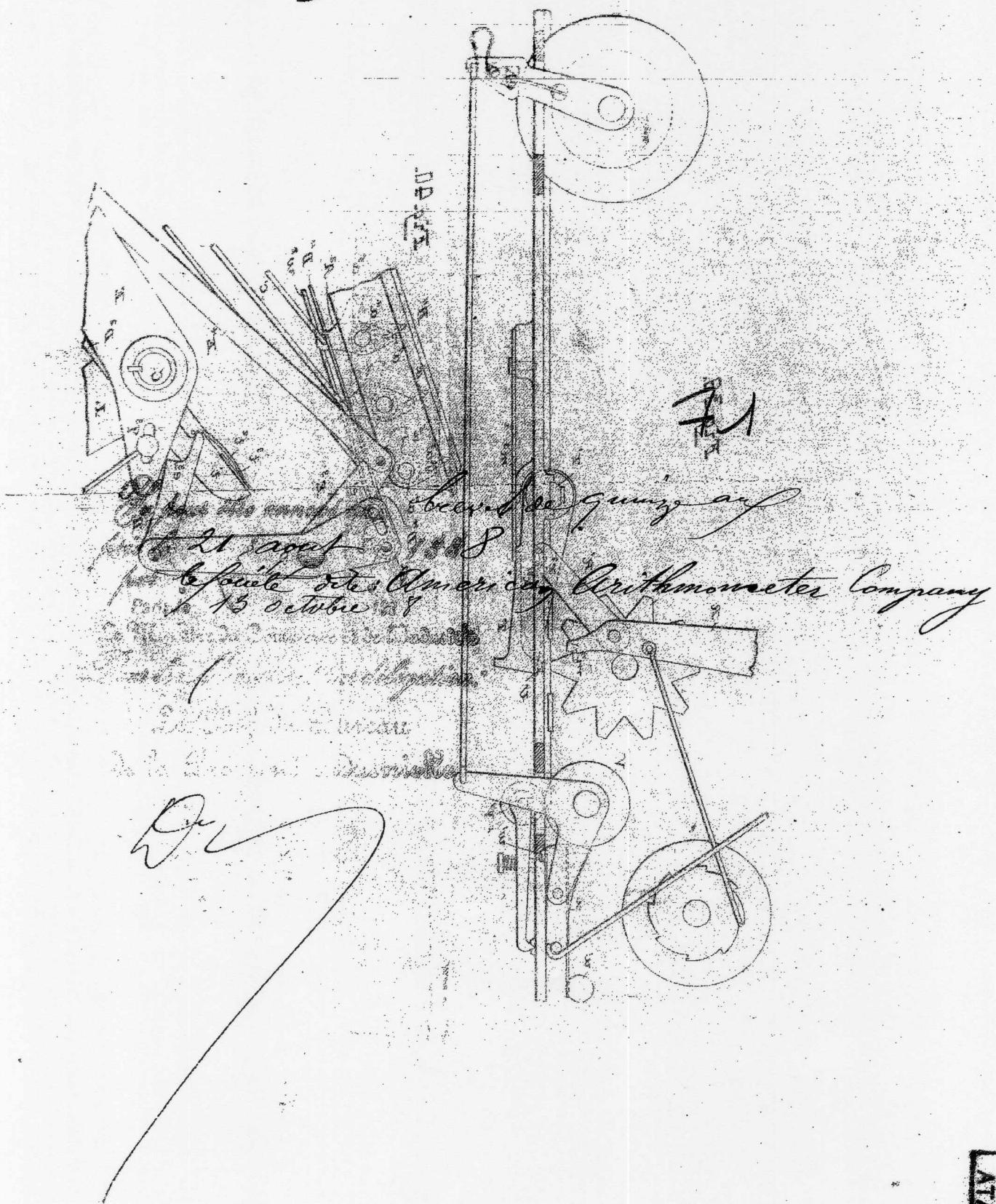
182



Paris, le 21 Août 1888.
App. de la 8^e date: "American Rithmomètre Company".
J. Menusier, Inv.

192.822

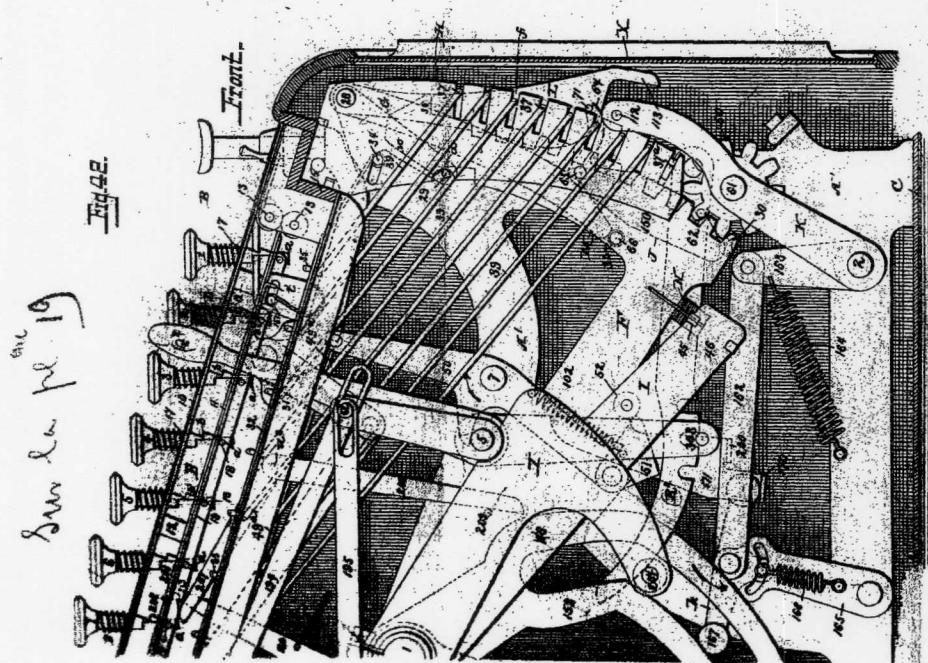
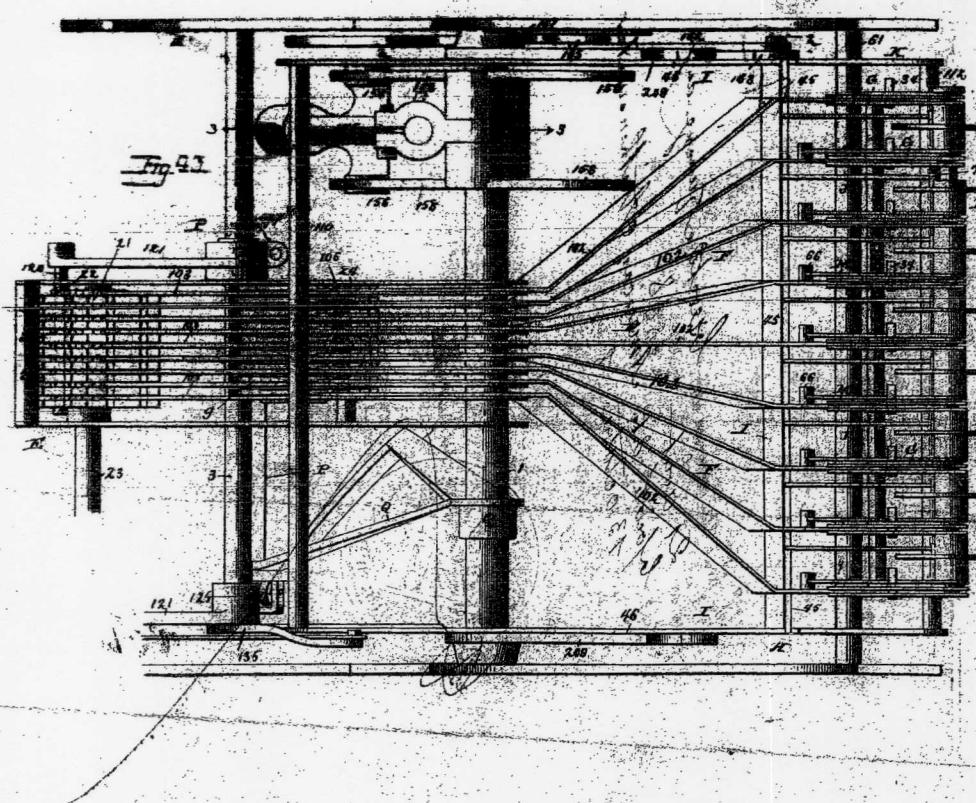
12
5



ATAMIC

114

7.2



Sun Jun 19th

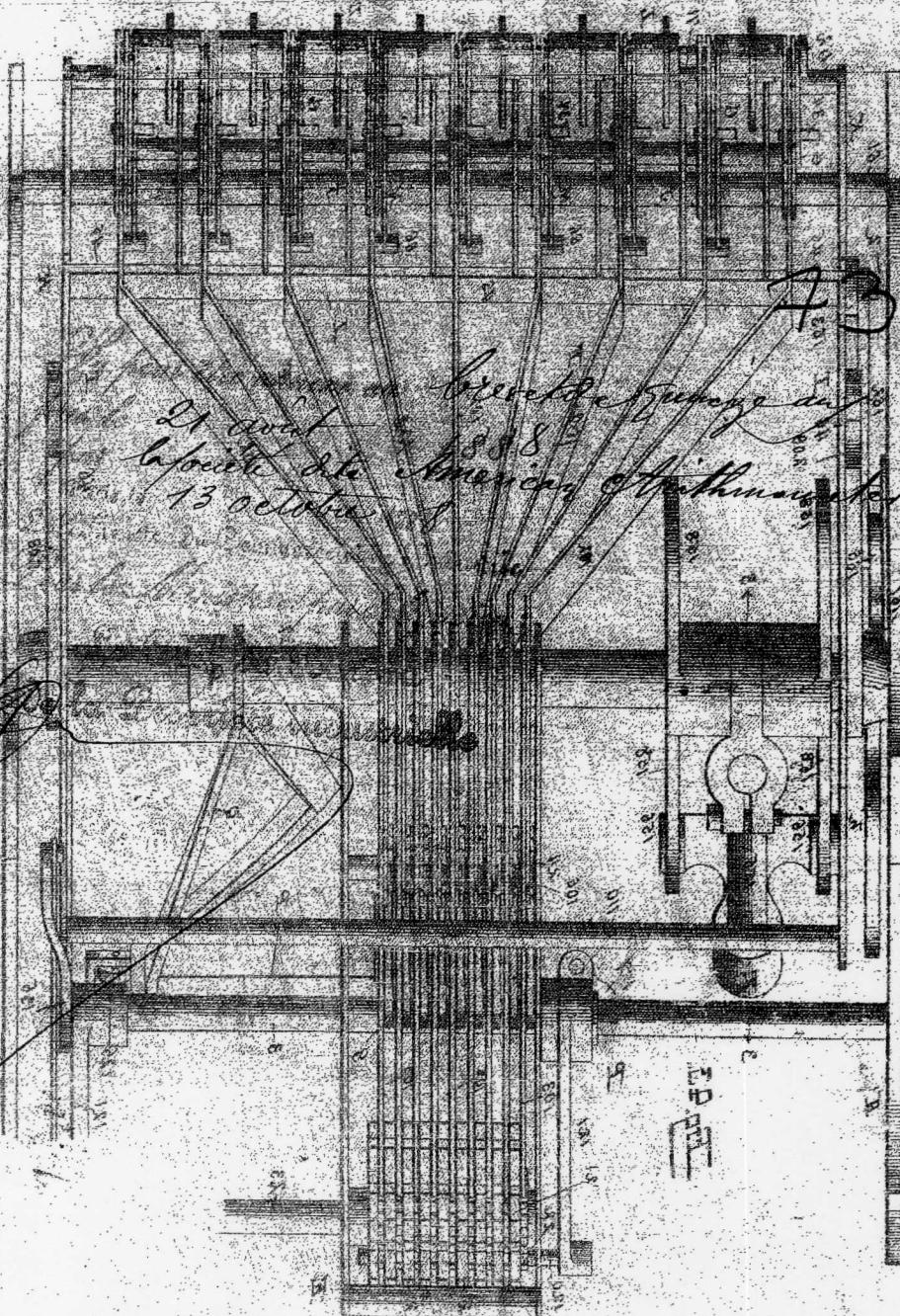
三七

Paris, le 21 Août 1888.
ppm de la date: "American Stethometer Company".
Illustration des

192522

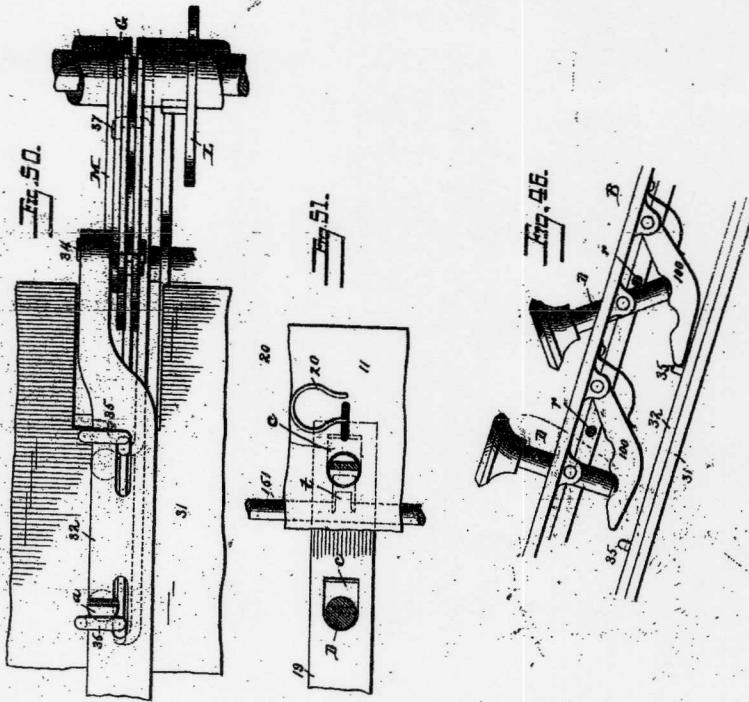
12

5



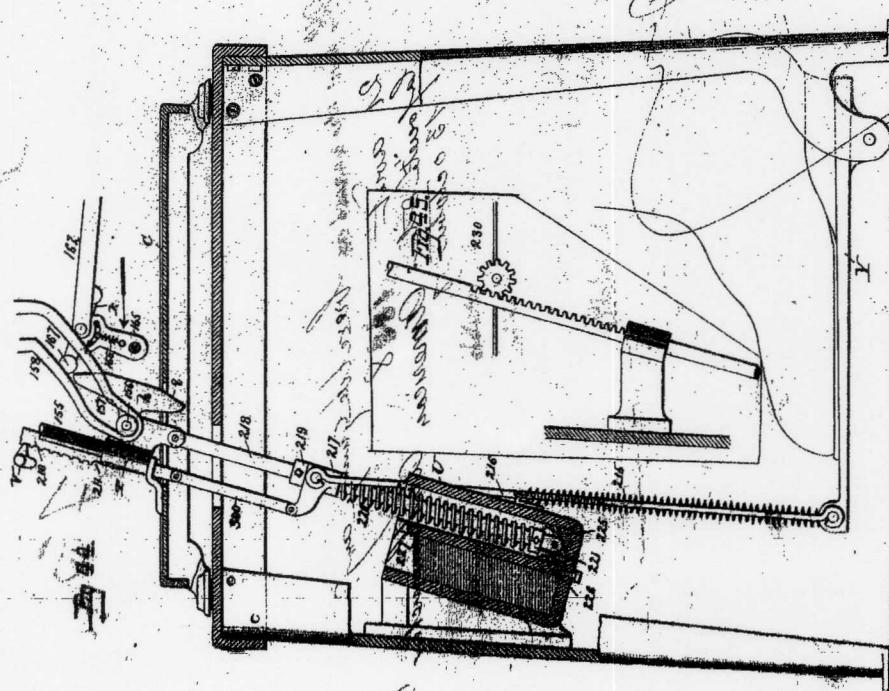
ATAMIR

74



Paris, le 21 Novembre 1888.
M^r. de la S^e pte: American Barometer Company.

American thermometer
of Stevens



192.522

12

—
5

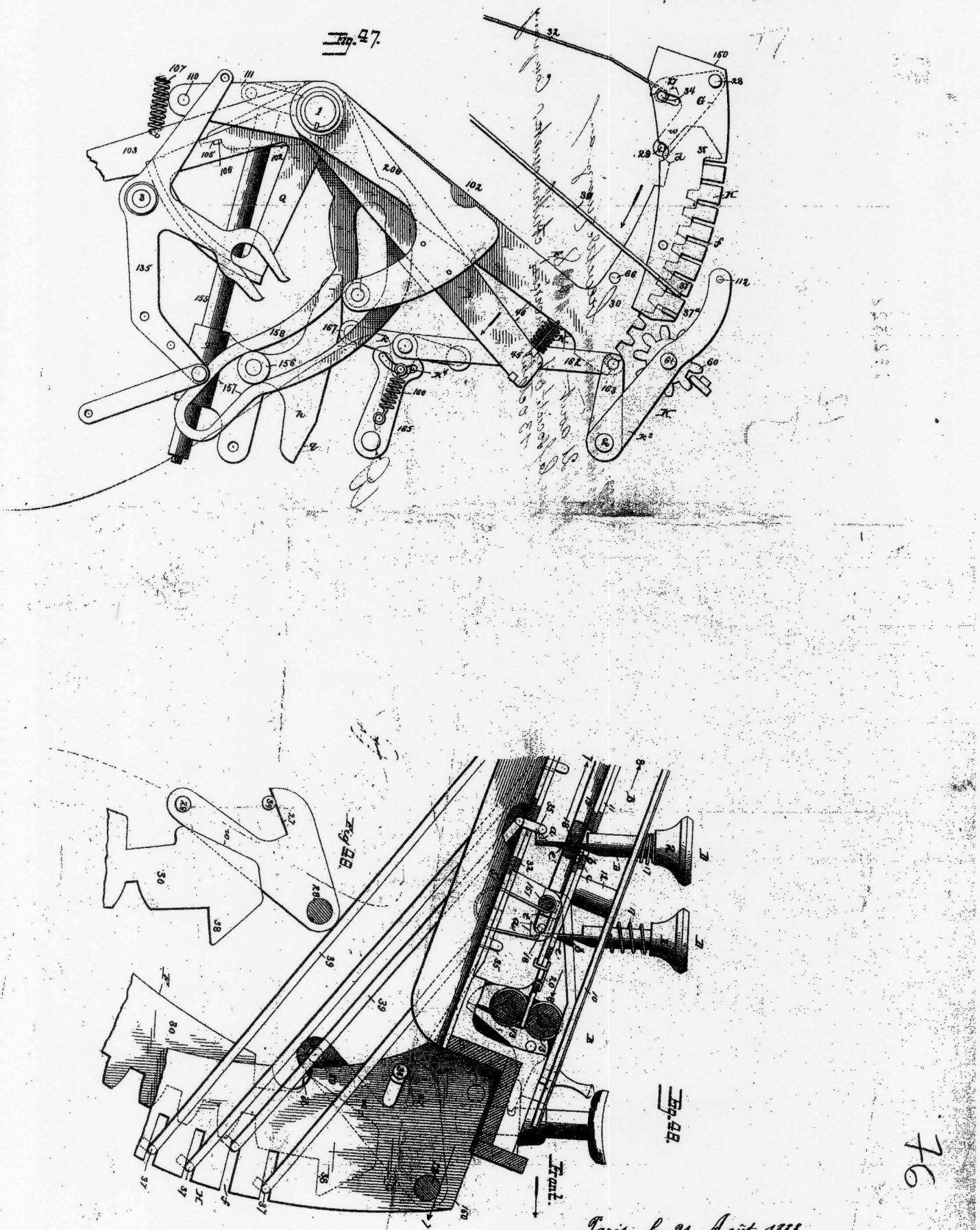
19

Il a été déposé au Bureau de l'Inventeur à Paris
le 21 aout 1888
l'inventeur est : American Automobile Company
13 octobre 1888

Le chef de Bureau

de la Prométhée Industrielle

O.



Paris, le 21 Août 1888.

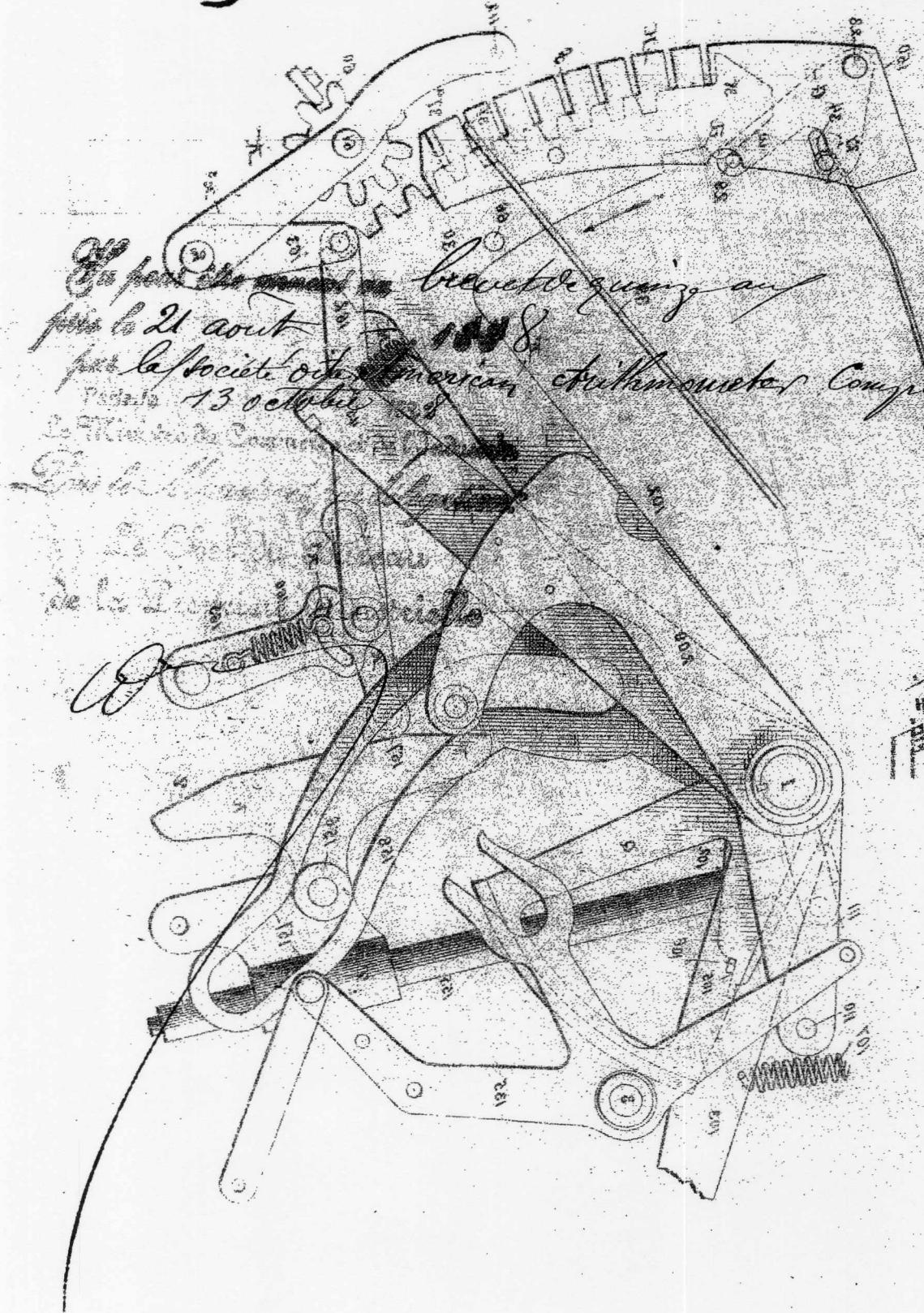
Mr. de la ^{de} dite: American Arithmomètre Company!
J. Mervin ^{fig.}

192 522

12

J

77



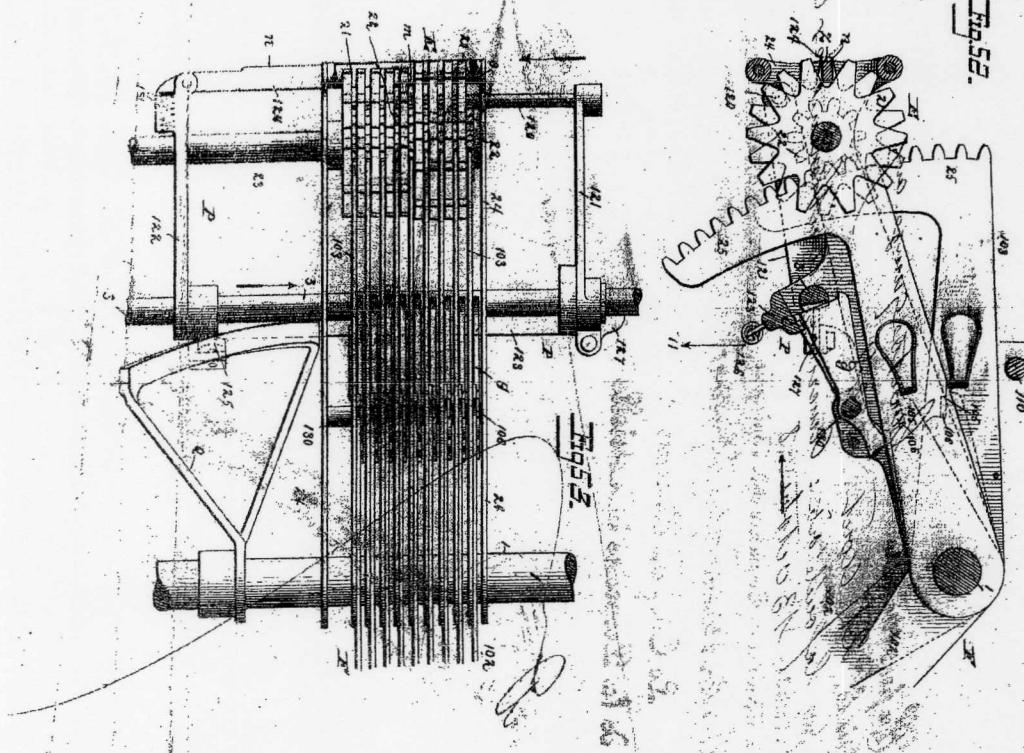
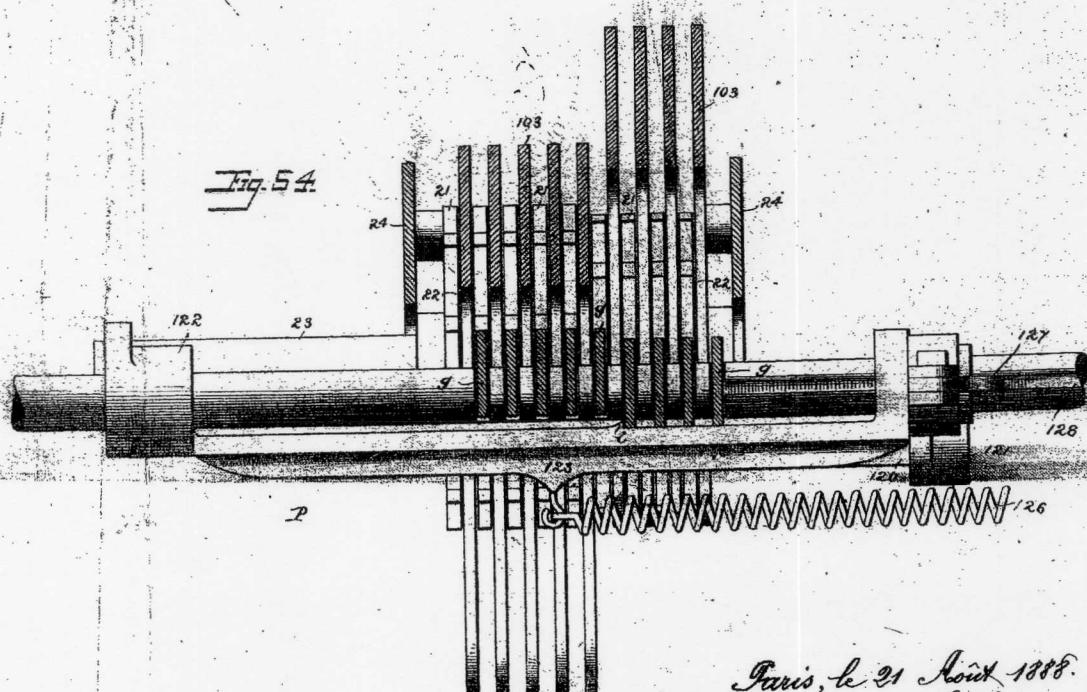


Fig. 54



Paris, le 21 Août 1888.

103

ppm de la 1^{re} édition : "American Arithmomètre Company".

J. M. Munson

96.

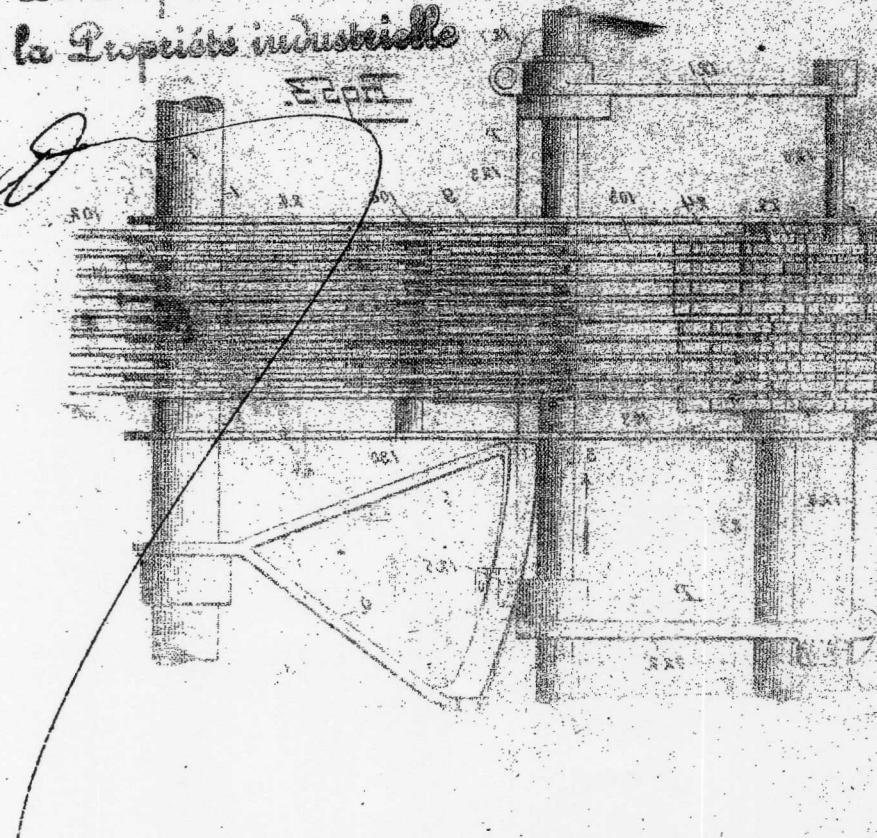
~~192622~~

12

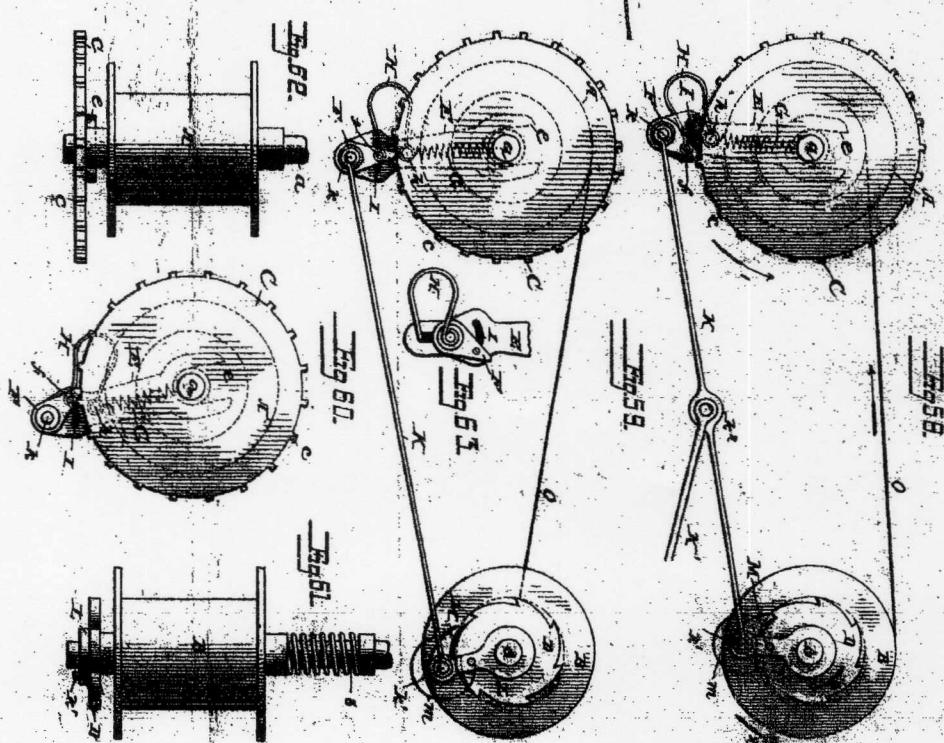
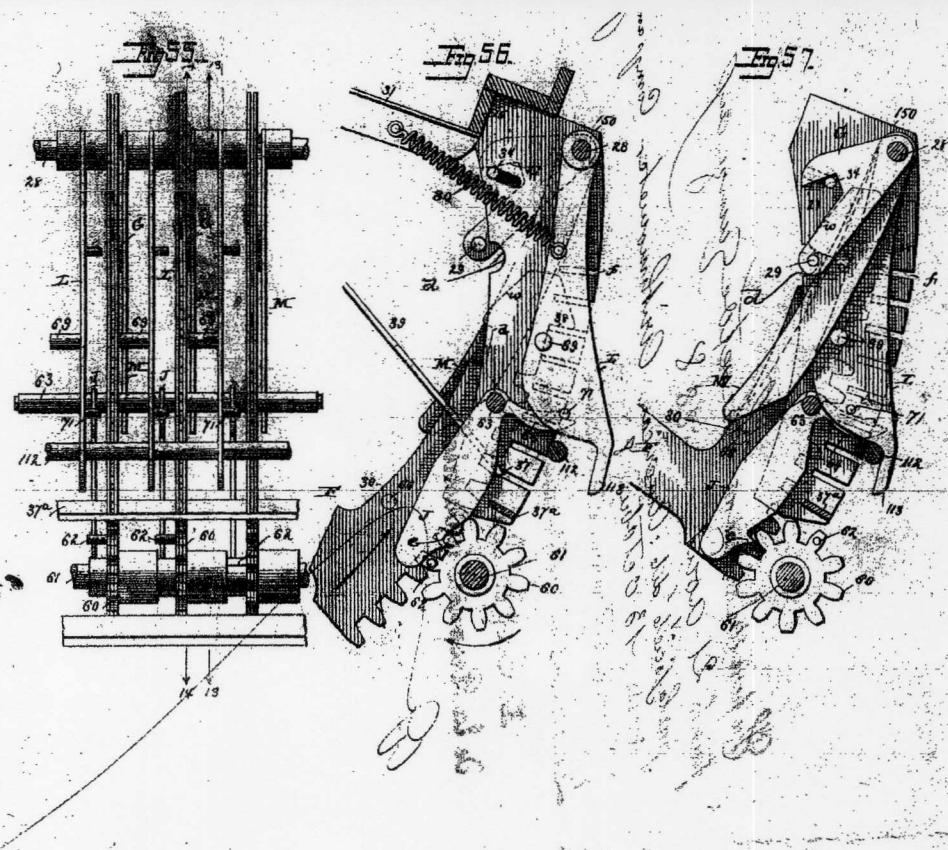
79

Il faut être au moins à bord de Guinée au
plus tard le 21 Août 1888
par la poste vite : American Petroleum Company
Sancti 13 octobre 1888
Le Ministre du Commerce et de l'Industrie
Pour le Ministre et par députation.

Le Chef de Bureau
de la Propriété industrielle



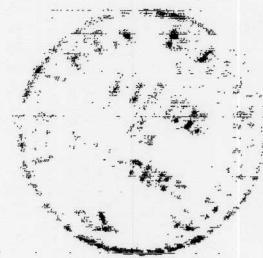
ATAWISCI



Paris, le 21 Août 1888.
M^r de la S^e dite: "American Arithmometer Company"
Meunier J^r.

192.522

12
5



81

Il pour être déposé au dépôt de Guingy le
jus le 21 aout 1888
par la Société des American Artisanat Company —
Paris, le 13 octobre 1888
Le Ministre du Commerce et de l'Industrie

Pour le Ministère du Commerce et de l'Industrie

Le Chef du Bureau
de la Propriété industrielle

G

